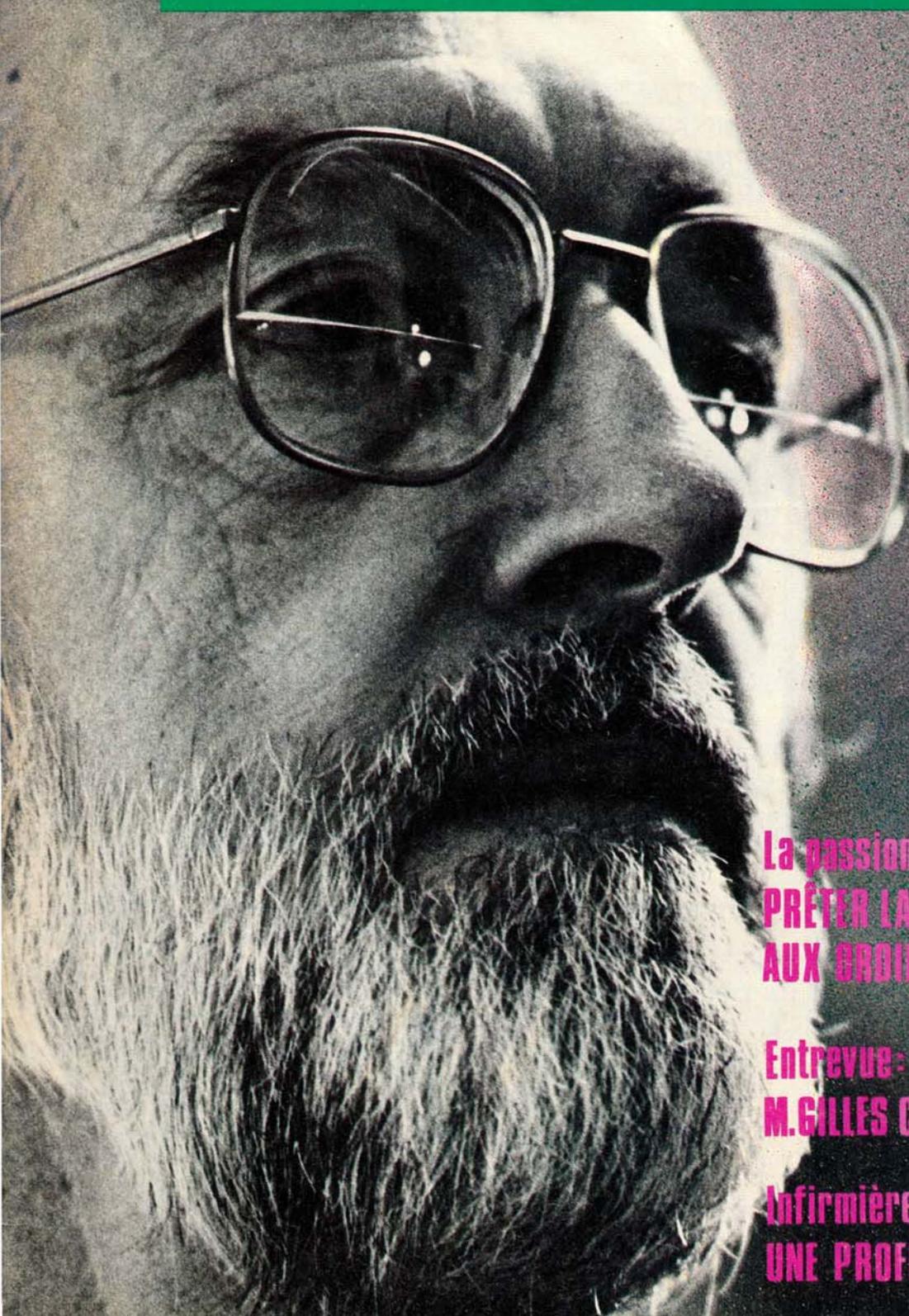


# c i t é

# EDUCATIVE

Janvier 1989

Vol.4 no 3



**La passion de M. Laurent Santerre:  
PRÊTER LA VOIX HUMAINE  
AUX ORDINATEURS**

**Entrevue:  
M. GILLES CLOUTIER, RECTEUR**

**Infirmière:  
UNE PROFESSION EN DÉCLIN**

# SOMMAIRE

5  
**MOT DE LA  
RÉDACTION**

7  
**COMMUNIQUÉS**

8  
**ÉDITORIAL**

Les SAE et les adultes  
**L'HEURE DE VÉRITÉ  
APPROCHE!**

10  
**ENTREVUE**

M. Gilles Cloutier,  
Recteur



14  
**QUAND LES  
ORDINATEURS  
APPRENNENT À  
PARLER**

17  
**INFIRMIÈRE :  
LE DÉCLIN D'UNE  
PROFESSION**



20  
**La petite histoire de  
l'U. de M.**

23  
**Une page méconnue de notre  
histoire  
L'INSTITUT  
CANADIEN OU  
L'UNIVERSITÉ DES  
PATRIOTES**

26  
**La loi d'accès à l'information à  
l'U. de M.  
PLUS DE PAPERASSE  
POUR UN SERVICE  
INUTILISÉ**

#### Cité éducative

«La cité éducative implique que puissent être mis à la disposition de chaque citoyen les moyens de s'instruire, de se former, de se cultiver à sa propre convenance.»  
Edgar Faure, *Apprendre à être*

#### Directeur

Robert Martin

#### Rédacteur en chef

Claude Garon

#### Adjointe à la rédaction

Chantal Laplante

#### Administrateur

Denis Sylvain

#### Collaborateurs et collaboratrices

Daniel Baril, Michel Hannequart, Christian Latreille, Carole Létourneau, Robert Martin, François Paquette, Jean-Claude Sabourin, Robert Thériault, Michèle Vincent

#### Secrétaire à la rédaction

Maude Hervé

#### Révision

Services d'édition Guy Connolly

#### Graphisme et mise en pages

Liliane Bedey

#### Photographie

René Bouchard

#### Illustrateurs et illustratrices

Marcel Felteau, Serge Godin, Catherine Renaud

#### Impression

Interweb inc.

#### Publicité

Diane Michaud

#### Tirage

30 000 exemplaires

Dépot légal — 1er trimestre 1989  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN 0833-904X  
Port payé à Montréal  
Courrier de 2e classe  
(Autorisation en cours)

Cité éducative est la revue officielle de l'Association générale des étudiants et étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal.

Les auteur-e-s des articles publiés dans Cité éducative conservent l'entière responsabilité de leurs opinions. L'édition générale, les titres et les sous-titres, les bas de vignette et le choix des illustrations sont de la rédaction. Les textes et illustrations publiés dans Cité éducative peuvent être reproduits avec mention obligatoire de la source.

#### Comité exécutif

Robert Martin, président

Denis Sylvain, secrétaire général

Christian Arseneault, vice-président aux affaires académiques

Chantal Laplante, vice-présidente aux affaires étudiantes

Jean-Pierre Vézina, vice-président aux services aux étudiants

#### Secrétariat

Louise Daigneault



Adresse postale :  
C.P. 6128, Succ. A  
Montréal (Québec)  
H3C 3J7

Tél. : (514) 842-3678

29

Un coup de main à  
coup de fil

34

MOTS CROISÉS

35

Le sport d'élite à l'U. de M.

LE NIVELLEMENT PAR  
LE BAS



30

LA GESTION DES  
SERVICES DE  
SANTÉ EST UN  
SECTEUR CLÉ DE  
LA FEP

38

MONET COURANTE

33

DU CONCRET POUR  
ENRICHIR VOTRE  
FORMATION

## Services

\_\_\_\_\_ cours de conduite d'automobile  
et de moto

\_\_\_\_\_ enseignement disponible dans les  
deux langues (français et anglais)

\_\_\_\_\_ horaire de jour et de soir

\_\_\_\_\_ session débutant régulièrement



Soyez l'initiateur d'un  
groupe de 5 à 6 personnes et  
bénéficiez d'un rabais supplémentaire

#1 au Québec

25 \$

25 \$



Un jour tout le monde aura la bonne  
**TECNIC** 

Valeur de 25\$  
sur une nouvelle inscription  
à notre succursale Snowdon

un coupon par client

25 \$

25 \$

## ÉLUCUBRATIONS SUR UN THÈME ÉCULÉ

**F**ranchir les portes de la tour principale de l'U. de M., c'est un peu comme entrer dans un temple, une église, une synagogue ou une mosquée : on a beau être de ceux qui ne voient là qu'opium du peuple, on ne reste pas tout à fait insensible à la solennité des lieux. Les pouvoirs, qui construisent grand et haut, le savent instinctivement depuis que l'être humain sait mettre pierre sur pierre.

Pour la même raison — leur caractère distinctif —, les puissants s'entourent de dispositifs destinés à magnifier leur statut, à le légitimer. Ainsi, par atavisme et parce qu'on n'a rien inventé de mieux, se prolonge dans les temps présents, mais sur un mode plus sophistiqué, l'archaïque et impérieux besoin de marquer les échelons de la hiérarchie par des signes visibles.

Comme partenaire du gouvernement du Québec et comme patron d'un grand et prestigieux établissement d'enseignement, comme répondant auprès de l'opinion publique et auprès de la communauté universitaire de la qualité des études supérieures, le recteur de l'U. de M., M. Gilles Cloutier, se range incontestablement dans la catégorie des personnes de pouvoir. Ici — évolution oblige encore une fois —, point de sentinelle à interpeller pour faire abaisser le pont-levis. À peine un Pinkerton somnolent à l'horizon. Le ton sec, très justement poli et officiel, et les esquisses de sourires du personnel du Cabinet ont pourtant le même effet de filtre que la plus solide des meurtrières. Le



phénomène est bien connu : il arrive que les disciples soient plus zélés que leur gourou, que les sous-fifres prennent sur eux-mêmes d'incarner l'autorité de l'institution.

Heureusement, une fois qu'ils ont sacrifié aux symboles, les hommes redeviennent souvent des êtres d'empathie. Tel est le cas, m'a-t-il semblé, de M. Gilles Cloutier, un homme chez qui le prestige de la fonction n'a pas tué la simplicité d'une origine sociale modeste. Ce trait de caractère n'a

évidemment de valeur qu'anecdotique : il n'importe pas que le recteur de l'Université soit sympathique ou antipathique; son rôle consiste à diriger, à gérer et, s'il a du souffle, à inspirer. Sur l'éducation en général, sur l'évolution de l'Université en particulier, M. le recteur a quelques idées bien arrêtées. Conscient qu'il se trouvait en présence d'un journaliste, l'homme public s'est bien gardé de toute déclaration spectaculaire. Je n'en ai pas été étonné : il serait incongru qu'un pompier joue au pyromane; ce serait le comble de la perversité.

De palabres en palabres, voilà que mon interlocuteur binaire me signale que ce bavardage approche les 3 000 caractères et qu'il doit s'arrêter, sous peine d'empiéter sur les pages suivantes. Et moi qui voulais vous entretenir des bizarreries de ce monde : les ordinateurs qui parlent, le délire des clercs, l'ineffable Valère, la révolte des douces et les archives que l'on mesure en kilomètres. Tant pis, vous en serez réduit-e-s à tourner vous-mêmes les pages de ce numéro.

Claude Garon

## LE STRESS, VOUS CONNAISSEZ?

Vous menez de front vos études, votre travail, votre vie familiale et, dans tous les aspects de votre vie, vous donnez le meilleur de vous-même? Mais en même temps, vous sentez que votre vie vous échappe, que vous ne contrôlez plus votre temps et que vous avez sacrifié tous vos loisirs? Attention, le stress vous guette! Et qui sait si vous ne céderez pas à la tentation de la bouteille de scotch, des valiums, des stimulants, voire de la cocaïne? Vous riez? Des études ont démontré que, dans certaines facultés, 40 % des étudiant-e-s consomment de la benzodiazépine, un médicament pour combattre l'anxiété. Sous le thème «Stress-Toxico», le Service de santé de l'U. de M. tiendra une campagne de prévention du 31 janvier au 2 février. Prenez le temps de vous informer avant de ressembler au fakir de notre caricaturiste.



## À VOTRE SERVICE



### Service d'animation culturelle

Une soixantaine d'ateliers, le cinéma de Gilles Carle, le théâtre de Marguerite Duras et de Michael Weller, des voyages culturels à New York et... peut-être en Espagne, des concerts, des expositions à La Galerie, le IIIe Festival québécois de théâtre universitaire, le Ve Festival international de la bande dessinée de Montréal... Une foule d'activités vous attendent encore ce trimestre-ci au SAC.

De plus, rappelons que le SAC peut mettre à votre disposition des installations pour vos manifestations culturelles, vos colloques, conférences et

pratiques artistiques. N'hésitez pas à consulter notre programme d'hiver et à nous téléphoner au **343-6524**.

### Service d'orientation et de consultation psychologique

Un changement de carrière ou d'orientation scolaire, ça se prépare. Un conseiller d'orientation peut vous aider dans cette démarche par le biais de tests d'aptitudes et d'intérêts ainsi que d'entrevues individuelles.

**Tél. : 343-6853.** Rendez-vous le soir, sur demande.

Le SOCP offre aussi des services de consultation psychologique et d'information scolaire et professionnelle. Le SOCP est situé au 2101, boul. Édouard-Montpetit, 3e étage, à deux pas du métro Édouard-Montpetit.

### Service de santé

Si vous avez raté la campagne Toxico-stress du mois de novembre, arrêtez de vous morfondre et venez plutôt nous voir du 31 janvier au 2 février. Nous serons de retour cette fois-ci pour vous parler du stress et de la toxicomanie dans notre campagne Aïe les nerfs, relaxe...

D'autres types d'activités vous seront proposées, prenez garde à notre programmation!

Également sur tout le campus, une importante campagne sur la nutrition se tiendra du 14 au 30 mars : stands, dégustations, concours, vidéo et tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur...!

Nous répondrons à vos questions, mais pour cela, suivez les journaux!

### Service des sports

Pour recevoir un programme des activités du CEPSUM ou pour obtenir plus d'information, communiquez au **343-6150**.

Horaire d'ouverture du CEPSUM 1988-1989

Le CEPSUM est ouvert sept jours sur sept :  
du lundi au vendredi, de 7 h 00 à 23 h 30;  
samedi et dimanche, de 9 h 00 à 18 h 00.

Des cartes d'entrée quotidienne sont disponibles au bureau d'accueil (3e étage du CEPSUM) au coût de 6 \$/entrée ou 30 \$/6 entrées. Les cartes donnent accès à tous les plateaux sportifs et ce, pour une journée entière.

Abonnements : **343-6950**.



Université de Montréal  
Services aux étudiants

# COMMUNIQUÉS COMMUNIQUÉS

## POSTE VACANT AU COMITÉ DU STATUT DE LA FEMME

Comme d'autres intervenants à l'Université, l'AGEEFEP a été invitée à soumettre des candidatures pour combler un siège vacant de délégué-e étudiant-e au Comité permanent sur le statut de la femme de l'U. de M. De préférence étudiant-e-s à la maîtrise ou au doctorat, les candidat-e-s devront avoir marqué un intérêt réel dans la promotion du statut de la femme à l'Université et avoir déjà participé à des comités de cette dernière. La date limite pour soumettre des candidatures est le 27 janvier 1989. S'il vous venait des noms à l'esprit, prière de communiquer avec Mme Chantal Laplante, vice-présidente aux affaires étudiantes de l'AGEEFEP, au numéro 842-3678.

## L'AIR À MARIE-VICTORIN

Tout en reconnaissant que l'Université a déjà apporté un certain nombre de correctifs au système de ventilation de l'édifice, et qu'il faudra beaucoup de temps avant que les travaux requis corrigent toutes les lacunes, la Coali-

tion pour la qualité de l'air au pavillon Marie-Victorin, qui regroupe les étudiant-e-s, le personnel enseignant et le personnel de soutien, considère qu'il y a toujours des risques pour la santé de ceux et celles qui fréquentent cet établissement. Les travaux ordonnés par le Commission de la santé et de la sécurité du travail n'ont en effet pas permis d'éliminer toutes les émanations de produits toxiques réputés cancérigènes. La situation serait particulièrement alarmante au dernier étage de l'édifice qui ne dispose d'aucun système de ventilation; cet étage servirait en quelque sorte de réceptacle des effluves empoisonnées. Comme mesure de protection, la coalition recommande donc que l'Université fasse entorse à sa politique d'économie d'énergie et qu'elle s'assure d'une circulation d'air adéquate en faisant fonctionner le système de ventilation 24 heures par jour, 7 jours par semaine. La facture de chauffage serait plus élevée, reconnaît la coalition, mais la santé du personnel et de la clientèle vaut certainement cette dépense.

## UN OUVRAGE COLLECTIF SUR LA TOXICOMANIE

Sous le titre L'Usage des drogues et la toxicomanie, le Groupe de recherche appliquée sur les psychotropes, le Certificat de toxicomanie de l'Université de Sherbrooke et le Certificat de toxicomanie de l'Université de Montréal ont publié conjointement cet automne un volumineux ouvrage dans lequel une trentaine de spécialistes font le point sur les aspects religieux, moraux, psychologiques, philosophiques, médicaux et sociaux de l'usage des drogues et de la toxicomanie. Le livre a été publié chez l'éditeur Gaétan Morin, sous la direction de M. Pierre Brisson. La Fondation Jean-Lapointe a collaboré financièrement à la publication avec une subvention de 13 000 \$. Selon le vice-doyen aux études de la Faculté de l'éducation permanente, M. Jacques D. Girard, l'initiative qui a engendré L'Usage des drogues et la toxicomanie prouve la capacité de la FEP à réaliser du travail de calibre universitaire.

**PUBLICITÉ PRESSE RADIO-TÉLÉVISION MARKETING COMMUNICATIONS RECHERCHE**

# INFO PRESSE

**COMMUNICATIONS**

LE MENSUEL DE LA PUBLICITÉ ET DES MÉDIAS AU CANADA



**ABONNEZ-VOUS**

**SPÉCIAL ÉTUDIANT**

**1 AN, 10 nos.**

**20 \$ ~~42,50 \$~~**

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_

PAYS \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE \_\_\_\_\_

Payable à l'ordre de :

**ÉDITIONS INFO PRESSE INC.**

4316, Saint-Laurent, suite 400

Montréal (Québec)

H2W 1Z3

Tél. : 842-5873

# AUTRES TEMPS, AUTRES OUTILS



Quand elle est née, en 1985, l'AGEEFEP ignorait probablement ce qu'elle était appelée à devenir; en cela, elle était semblable à tout corps vivant.

Déjà, elle connaissait cependant sa raison d'être : assurer la représentation la plus large possible de ses membres, et promouvoir l'éducation des adultes et l'éducation permanente à l'Université de Montréal.

Au cours de ses premières années, l'AGEEFEP a consacré la plus grande partie de son énergie à bâtir une structure solide et à acquérir une connaissance approfondie des dossiers universitaires. Il s'agissait là de tâches inévitables : pour atteindre ses objectifs, l'AGEEFEP devait se donner des moyens. Elle y est manifestement parvenue, comme en témoigne l'accréditation officielle auprès de l'Université qu'elle a obtenue le 29 novembre dernier.

L'accréditation, ce n'est pas une mince affaire. Cela signifie notamment que l'AGEEFEP, jusqu'ici limitée dans son action à la Faculté de l'éducation permanente, pourra dorénavant intervenir à la grandeur de l'Université. Partout où les étudiant-e-s ont leur mot à dire — au Conseil de l'Université, au Conseil étudiant, au Comité de direction des SAE (CODISAE), etc. —, l'Association délèguera ses propres représentant-e-s.

L'importance de l'événement n'a pas échappé au Conseil de direction de l'AGEEFEP — l'instance décisionnelle entre les congrès. Au cours d'une réunion tenue au début de décembre, les membres du Conseil ont en effet constaté que la nouvelle reconnaissance de l'Association porte suffisamment à conséquence pour qu'il soit opportun de convoquer un congrès spécial, qui se tiendra vraisemblablement à la fin de février 1989.

Le délicat dossier des Services aux étudiant-e-s n'est pas étranger à cette décision. Les délégué-e-s des deux précédents congrès de l'AGEEFEP ont en effet donné à l'exécutif le mandat de tenir un référendum sur la réforme en profondeur des SAE, avec pour objectifs de récupérer les cotisations des membres de l'Association (4 \$ par crédit) et de créer de nouveaux services rattachés à la FEP; ceux-ci seraient gérés conjointement par un comité FEP-AGEEFEP. En raison du caractère prioritaire de ce mandat et dans sa volonté de respecter le vœu des membres, les dirigeants de l'AGEEFEP ressentaient l'obligation d'organiser le référendum avant la fin de l'année universitaire 1988-89. C'est le congrès qui indiquera s'il souhaite toujours emprunter cette voie ou s'il préfère tenter de tirer parti de la présence nouvelle de l'AGEEFEP au sein même des SAE.

Le Conseil de direction et le comité exécutif préfèrent indubitablement la deuxième hypothèse. Nous croyons en effet que l'Association pourrait être taxée de mauvaise foi si elle ne joue pas honnêtement le jeu de la représentation, maintenant qu'on lui a distribué des cartes. Un argument supplémentaire :





plusieurs indices permettent de croire que les revendications de l'AGEEFEP seront mieux accueillies que dans le passé. A titre d'exemples, il y a entente de principe pour l'ouverture d'un centre de rencontres pour les étudiant-e-s adultes et un net progrès en ce qui regarde la contribution exigée des étudiant-e-s à temps partiel pour fréquenter le CEPSUM.

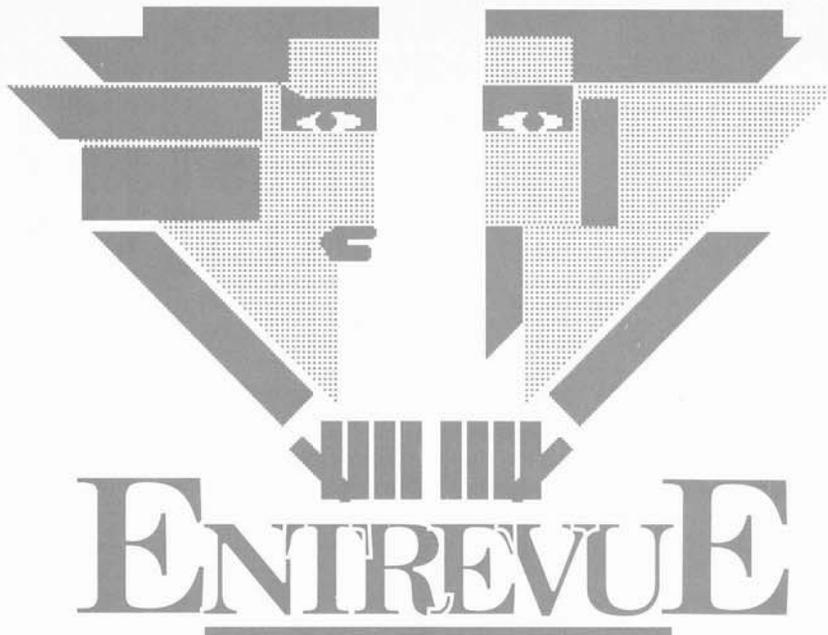
Une fois qu'elle sera membre à part entière du CODISAE — si ce n'est déjà fait au moment où vous lisez ces lignes — l'Association rappellera que seulement 16 % des étudiant-e-s réguliers et 4 % des étudiant-e-s de l'éducation permanente utilisent les SAE. Il s'agit là d'un indice sérieux sur la nécessité de réexaminer les SAE à la lumière des besoins des années 90. Dans la même veine, l'Association cherchera à donner beaucoup plus d'ampleur au comité des initiatives étudiantes, là où les associations étudiantes, les diverses associations de l'Université et les étudiant-e-s eux-mêmes pourraient puiser l'argent nécessaire à la réalisation de leurs activités para-académiques. À nous d'être suffisamment convaincants, de faire valoir la justesse de nos points de vue, de faire confiance au bon sens de nos partenaires du CODISAE.

L'idée du référendum n'est pas insensée, loin de là. Elle ne vise pas non plus à créer un précédent : l'École des hautes études commerciales et l'École polytechnique bénéficient déjà d'un statut spécial, elles qui récupèrent 50 % des cotisations de leurs étudiant-e-s aux SAE; avec cet argent, elles financent bien sûr leurs propres services. Le référendum mène cependant à une telle mutation des SAE que les heurts seraient quasi inévitables; il est même probable que le dossier serait débattu devant les tribunaux. Dans ce cas, la bataille serait longue et coûteuse.

Au delà de toutes ces considérations particulières, notre accréditation officielle devrait être l'occasion, pour toute la communauté universitaire, de prendre conscience de la volonté de participation des membres de l'AGEEFEP qui comptent pour environ le tiers de la clientèle de l'U. de M. Dans sa phase de croissance, en bousculant le statu quo, il était normal que l'AGEEFEP dérange. Entre autres tensions, nul n'ignore la froideur des relations entre notre association et la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM). La nature humaine étant ainsi faite, nous comprenons fort bien que la FAECUM ait résisté à un partage de son monopole : tout pouvoir ne tend-il pas à se perpétuer? Cela dit, l'AGEEFEP, en raison de l'importance de son membership et de ses caractéristiques particulières, ne pouvait accepter de se fondre dans la FAECUM, qui regroupe une quarantaine d'associations; le poids de l'AGEEFEP y aurait été trop dilué.

Maintenant que de nouvelles règles du jeu ont été établies, nous croyons qu'il serait regrettable d'entretenir ces dissensions. Le mouvement étudiant a mieux à faire qu'à s'entre-déchirer.

Robert Martin,  
président



## **M. Gilles Cloutier, RECTEUR**

---

**Claude Garon**

*À la blague, en conversant avec le photographe, nous parlions de notre audience auprès du «roi» de l'Université de Montréal. L'image d'un p.d.g. de grande entreprise aurait été sans doute plus proche de la réalité: antichambre et bureau feutrés tout à fait confortables et traditionnels, agenda dont les inscriptions débordent probablement dans les marges, léger retard dans une succession de rendez-vous qui déboulent en cascade. Au rez-de-chaussée de la tour qui symbolise l'U. de M., là où loge et cogite le recteur, M. Gilles Cloutier, le temps est compartimenté avec minutie et précision : «S'il vous plaît, une demi-heure, pas plus», avait imploré — ou édicté — la chef de cabinet. Elle avait sous-estimé la verve de son patron et elle n'a pas eu le choix de décaler les autres rendez-vous d'une demi-heure additionnelle. Au cours de cette heure, nous aurions pu tout aussi bien parler du sous-financement des universités que de la*

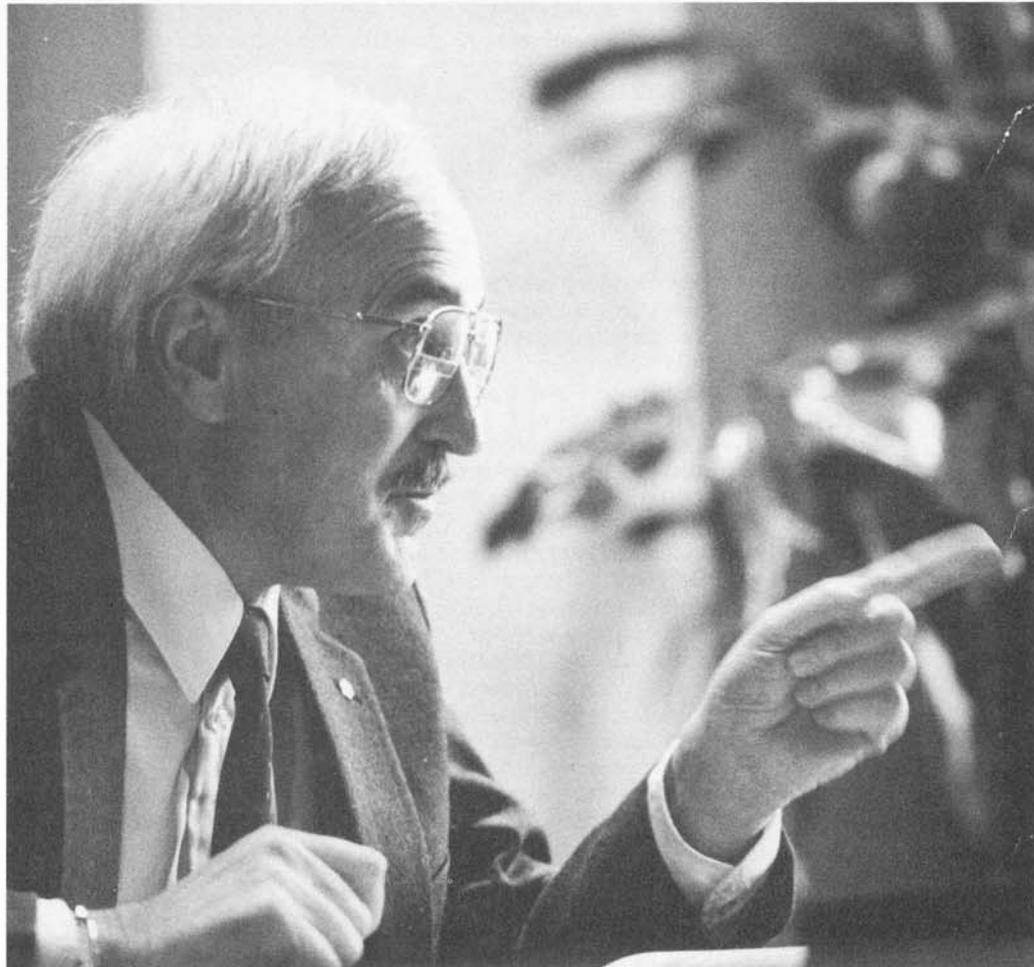
*im-  
peratifs de la recherche dans un  
établissement de haut savoir ou  
des rapports entre l'université et  
le marché du travail. Intention-  
nellement, c'est surtout d'édu-  
cation permanente qu'il a été  
question. L'entrevue a été réali-  
sée le 3 novembre dernier.*

**Cité éducative :** Chez les gens qui s'intéressent à l'éducation universitaire, il est fréquent de distinguer — pour mieux les opposer — les programmes de premier cycle, contingentés et rigoureux, des programmes de formation courte, ouverts à tous et dits plus laxistes, qui ne seraient pas de calibre universitaire. Que pensez-vous d'une telle analyse?

**Gilles Cloutier :** Il est très difficile de répondre à cette question. Je comprends que des gens adoptent des points de vue critiques à l'égard de l'université. Cela dit, celle-ci dispense une grande variété d'enseignements et, si on veut absolument comparer les uns et les autres, il y a lieu de faire des distinctions. Personnellement, je suis persuadé que la Faculté de l'éducation permanente supplée à des besoins qui ne sont pas comblés par les autres facultés, en l'occurrence les besoins de formation des gens qui sont sur le marché du travail depuis plusieurs années; son existence favorise aussi un accès plus large aux études universitaires. Il me semble malvenu de reprocher à l'université de vouloir s'adapter à la réalité sociale. Cela, bien sûr, n'élimine pas la responsabilité de s'assurer que la formation dispensée est de bonne qualité.

**C.É. :** Il existe une intention très nette de favoriser l'intégration de la FEP et de ses étudiant-e-s à l'ensemble de l'Université. Compte tenu des besoins de cette clientèle — un complément de formation et non une formation fondamentale comme celle du baccalauréat — l'intégration n'est-elle pas impossible?

**G.C. :** Peut-être, mais il est indéniable que l'on fait des progrès dans ce sens. Je suis ici depuis trois ans et demi et je constate que tous les nouveaux programmes créés par la FEP l'ont été en collaboration avec d'autres facultés. Cela, nous le souhaitons, car nous croyons que c'est la meilleure façon d'améliorer la qualité de la formation.



Encore là, la souplesse de la Faculté de l'éducation permanente est exemplaire et cette flexibilité lui a permis de progresser au cours des dernières années.

**C.É. :** Les deux derniers congrès de l'AGEEFEP ont exprimé le voeu qu'un nouveau baccalauréat soit créé pour sanctionner les études à la FEP. Au mois d'octobre, la Sous-commission du premier cycle semblait sur le point de prendre une décision en ce sens. Mais de nouvelles réticences, surtout de la part de la Faculté des arts et des sciences, ont à nouveau bloqué le dossier. <sup>^</sup>Etes-vous favorable à la création de ce nouveau baccalauréat?

**G.C. :** Le débat existe, c'est vrai, et il vise justement à trouver la meilleure formule. Pour l'instant, j'ignore moi-même ce qu'elle sera. Je n'hésite cependant pas à affirmer que ce qui existe déjà, soit le baccalauréat par cumul de certificats, est un diplôme tout à fait valable pourvu qu'il y ait continuité et progression d'un certificat à l'autre.

**C.É. :** Ils ne sont pas tous et toutes à la FEP, mais 51 % des étudiant-e-s qui

fréquentent l'Université de Montréal le font à temps partiel. Est-ce que ce phénomène vous inquiète?

**G.C. :** Un ratio comme celui-là peut évidemment causer un déséquilibre. Cette situation reflète cependant des changements qui se produisent dans notre société, entre autres la possibilité qu'ont aujourd'hui les jeunes de travailler et de profiter davantage de la vie tout en continuant leurs études à temps partiel; ça n'a pas toujours été le cas dans le passé, que l'on pense au taux de chômage de 14 % au début des années quatre-vingt. Les gens qui travaillent tiennent donc à s'assurer une certaine sécurité d'emploi. Il y a aussi qu'aujourd'hui l'organisation du temps est plus souple. Toutes les facultés de l'Université, y compris les plus traditionnelles comme celles de droit, de médecine et de médecine dentaire devront, s'adapter à cette évolution et cela, sans sacrifier leur vocation d'enseignement supérieur.

**C.É. :** Au Québec, on ne semble jamais en finir avec les débats sur l'éducation. Dans les années soixante-dix, soi-disant pour répondre aux exigences du

monde moderne, les universités ont décidé de former des spécialistes. À plusieurs reprises, au cours de la dernière année, vous avez remis en question cette orientation et vous préconisez maintenant une formation plus générale pour les étudiant-e-s du premier cycle. Qu'est-ce qui inspire la volonté de ce nouveau virage?

**G.C.** : En regardant ce qui se fait dans les autres universités en Amérique du Nord, nous avons constaté que nos bacheliers sont beaucoup plus spécialisés et cela ne nous semble pas normal. Nous savons aussi que les diplômés universitaires qui entrent sur le marché du travail y demeureront en principe de 35 à 40 ans. Or, les connaissances spécialisées changent très vite et les entreprises recherchent des gens capables de réfléchir par eux-mêmes, de s'adapter. La maîtrise d'une deuxième langue, la conscience historique et les connaissances scientifiques sont à la base d'une formation générale qui inculquera ces aptitudes à nos étudiant-e-s. Et puis, ceux-ci —

j'en rencontre beaucoup, vous savez — me disent eux-mêmes qu'ils déplorent la trop grande spécialisation de leur formation.

**C.É.** : Des problèmes, des réformes, vous en voyez également aux deuxième et troisième cycles.

**G.C.** : Notre taux d'attribution de diplômes au-delà du premier cycle n'est pas satisfaisant et c'est une anomalie que nous devons absolument corriger. Nous nous penchons également sur le problème du temps que mettent nos étudiants à obtenir leur doctorat. Présentement, l'écart entre les disciplines est trop grand. Par exemple, un étudiant en chimie termine en général sa thèse dans un délai de trois ans; en lettres, il lui faut souvent de sept à huit ans. Puisque les bourses d'études de troisième cycle sont décernées pour trois ans, l'étudiant, une fois passé ce délai, doit donc travailler pour gagner sa vie, ce qui retarde l'obtention de son doctorat. Il nous faudrait trouver le moyen de prolonger

les bourses au-delà des trois premières années.

**C.É.** : Les étudiants québécois se sont agités cet automne et ils réclament un régime de prêts et bourses plus généreux. Que pensez-vous de leurs revendications?

**G.C.** : Je suis bien conscient que les questions du statut d'indépendance et de la contribution parentale posent des problèmes à un certain nombre d'étudiants. Je ne peux cependant ignorer que la satisfaction intégrale des demandes étudiantes coûterait très cher à l'État dont les ressources sont limitées. Je vous avoue que j'ai de la difficulté à dramatiser les conditions de vie des étudiants d'aujourd'hui. Je viens moi-même d'une famille de huit enfants et ma mère était veuve; j'ai fait mes études avec 800 \$ par année et ce n'était pas beaucoup, même à l'époque. Je sais cependant que les temps ont changé et que l'on peut difficilement demander les mêmes sacrifices à la génération d'aujourd'hui.



# L'AGEEFEP TIENDRA UN CONGRÈS SPÉCIAL



**Denis Sylvain,**  
secrétaire général

**E**n raison de la tournure qu'ont prise plusieurs de ses dossiers prioritaires ces derniers temps, l'AGEEFEP tiendra un congrès spécial à la fin de février.

Après d'intenses discussions, au début de décembre, les membres du Conseil de direction de l'AGEEFEP, l'instance décisionnelle entre les congrès, ont convenu qu'il y a nécessité d'une large consultation des membres afin de réorienter les mandats de l'Association.

Comme l'explique en éditorial M. Robert Martin, le président, l'accréditation officielle de l'AGEEFEP auprès de l'Université, et non plus seulement auprès de la Faculté de l'éducation permanente, pose de nouveaux défis et appelle une révision des stratégies, sinon des objectifs de l'Association. Entre autres, maintenant que l'AGEEFEP a de bonnes chances d'obtenir des sièges aux divers comités de gestion et au

comité de direction des Services aux étudiant-e-s (CODISAE), il n'est pas sûr que la tenue d'un référendum constitue le moyen le plus efficace d'obtenir des services aux étudiants mieux adaptés aux besoins des étudiant-e-s adultes. Il appartient cependant aux congressistes d'en décider.

L'ordre du jour de ce congrès spécial n'est pas entièrement défini, mais il est assuré qu'on y discutera de nombreuses autres questions. L'une d'elles est susceptible d'entraîner des changements importants à la structure de l'AGEEFEP. Si les congressistes entérinent un voeu du comité exécutif, une commission sera formée qui aura pour rôle de scruter l'ensemble de l'organisation et des ressources humaines de l'Association. L'AGEEFEP a ceci de particulier que les membres du comité exécutif sont des employés permanents; ils sont également les membres fondateurs de l'Association: tôt ou tard

se posera le problème de la relève politique. C'est à ce genre de réflexion que se livrera une telle commission. Elle aura environ huit mois pour faire son lit et accoucher de recommandations qui seront soumises au congrès biennal régulier de l'AGEEFEP, en novembre 1989.

La création d'un mécanisme de nomination des représentant-e-s de l'Association — une nécessité en raison des nombreux comités, assemblées et conseils où siègera dorénavant l'AGEEFEP —, la revue des finances de l'Association, l'utilité de créer un Conseil des anciens — une des façons d'assurer la continuité — ainsi que la question des frais de scolarité feront également l'objet de débats.

Il sera aussi question de la revue *Cité Éducative*, qui a triplé son tirage en septembre dernier et qui est maintenant distribuée dans toute la communauté universitaire. Cette transformation s'est accompagnée d'un changement du contenu rédactionnel et visuel. Les congressistes pourront dire ce qu'ils en pensent et ce qu'ils veulent faire de leur organe d'information, auquel ils consacrent d'importantes ressources.

Le congrès spécial de l'AGEEFEP réunira environ 200 personnes: les membres du comité exécutif, du Conseil de direction et du Conseil de direction élargi et les délégué-e-s élus dans chacune des classes.



Coopérative étudiante  
de la Faculté de Droit  
de l'Université de Montréal

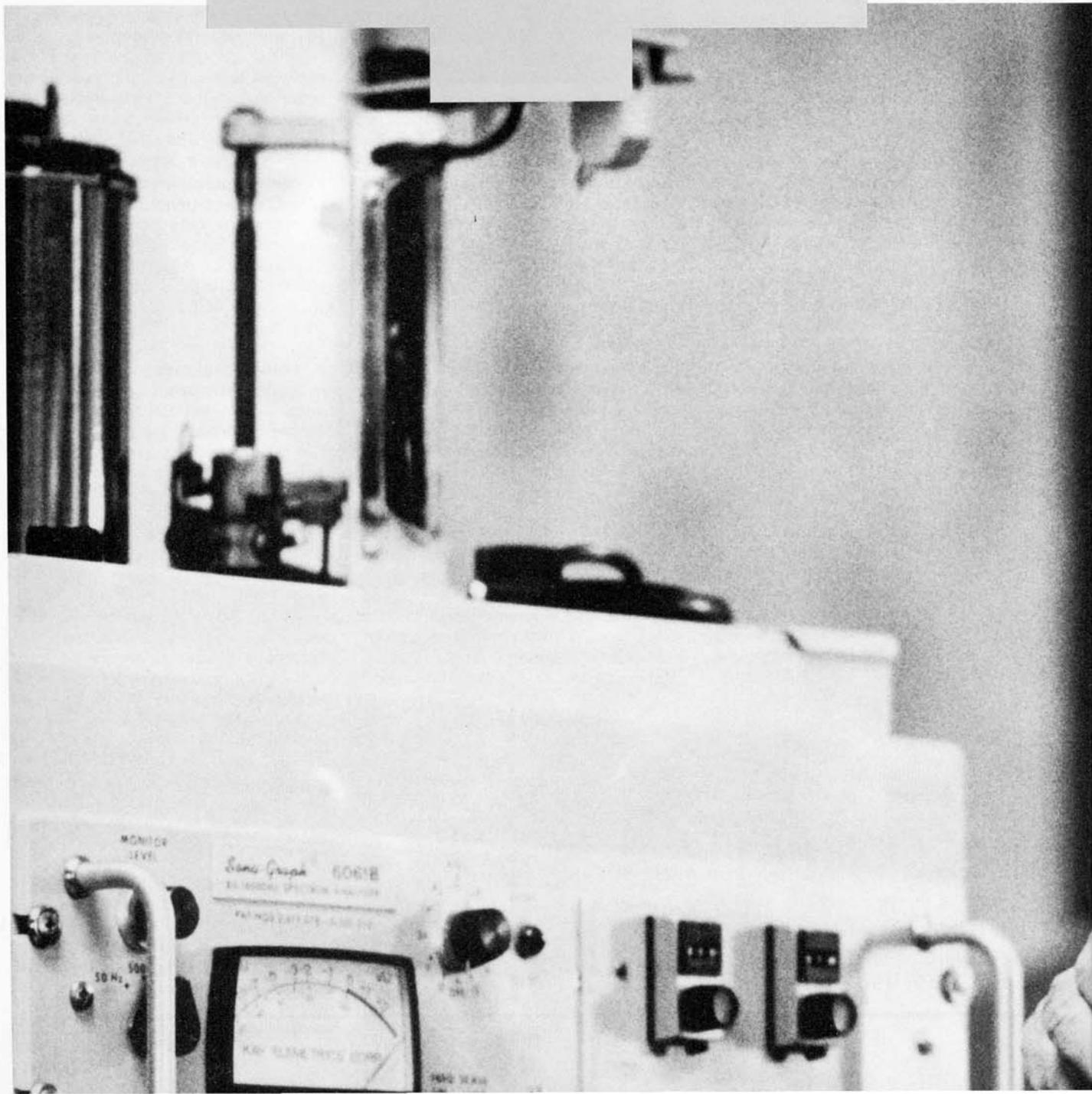
*Devenez membre dès janvier  
Inscription à notre local ...*

Pavillon Maximilien-Caron  
3200 rue Jean-Brillant, local 2404  
Tél.: 739-9981

# QUAND LES ORDINATEURS APPRENNENT À PARLER

*Trois semaines de travail intensif  
pour prononcer une toute petite  
phrase : «Faites à chacun une  
petite fête».*

Christian Latreille



P

our Laurent Santerre, professeur de phonétique expérimentale à l'Université de Montréal, l'ordinateur parlant, doté d'une voix quasi humaine et capable de soutenir une conversation avec des intonations, n'est plus du domaine de la science-fiction.

C'est un expert qui parle puisqu'il travaille depuis 1972 sur cette technologie très convoitée qu'est la synthèse de la parole. Le but de la recherche : analyser, programmer et reconstituer la voix humaine le plus fidèlement pos-

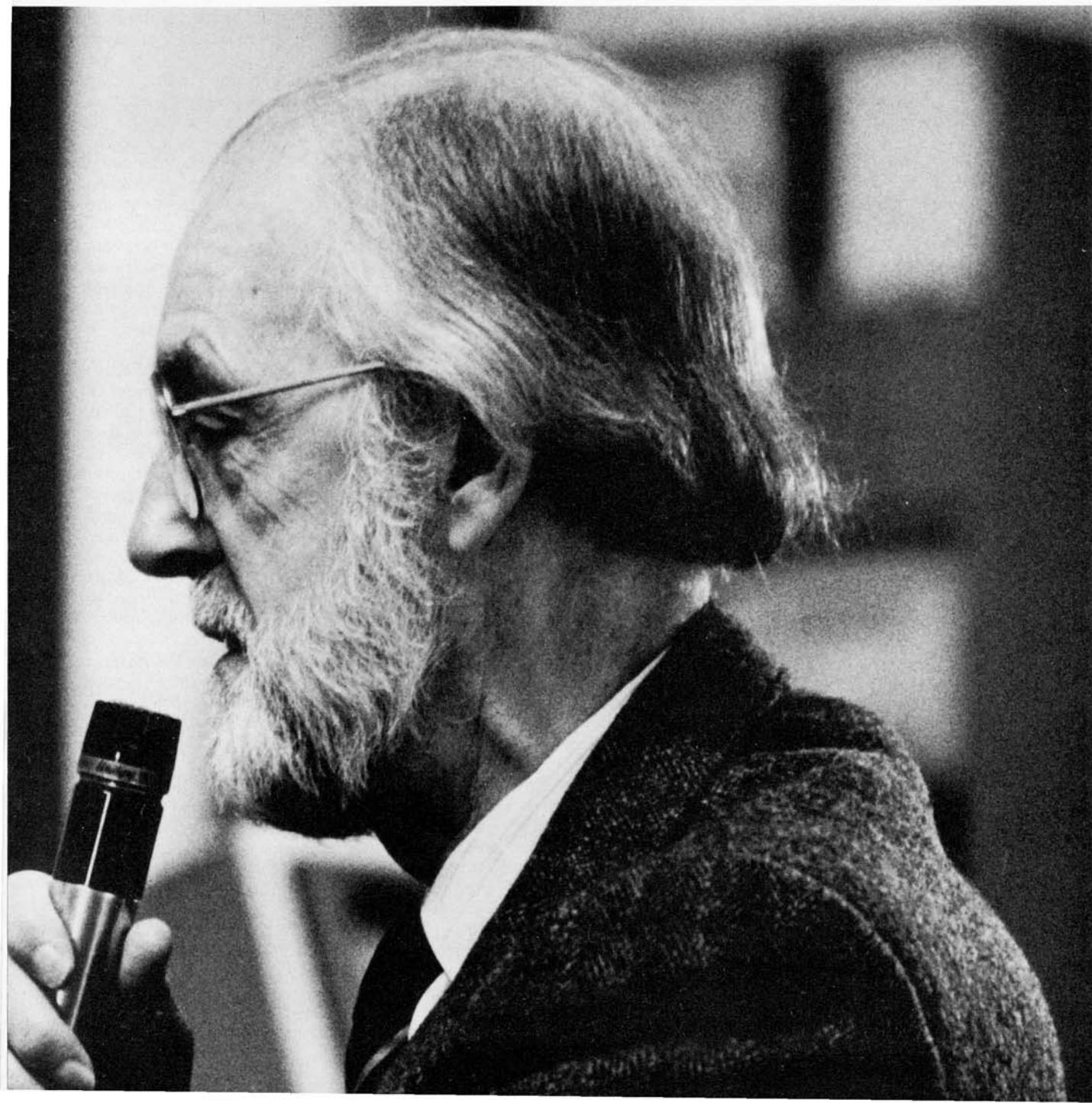
sible. Selon lui, cependant, même si l'ordinateur est de plus en plus bavard, sa voix synthétique et nasillarde en fait encore un interlocuteur fort ennuyeux!

«La recherche fondamentale, explique-t-il, relève de la linguistique et non pas de l'informatique. Car ce ne sont pas les moyens techniques qui manquent, mais bien nos connaissances fondamentales des langues. Le jour où l'on comprendra tout sur le fonctionnement des langues et sur le système phonatoire humain, on pourra vraiment donner à l'ordinateur une voix naturelle.»

C'est que les 30 à 40 phonèmes utilisés en français et en anglais varient énormément selon la prononciation de celui ou celle qui parle et qu'ils peuvent constituer jusqu'à 200 unités sonores. La complexité phonétique explique donc pourquoi l'ordinateur est incapable de reproduire la voix de l'homme sans que subsiste un côté artificiel.

Cela dit, les chercheurs et les chercheuses en synthèse de la parole commencent à donner à l'ordinateur une voix presque humaine. Depuis 1982, l'Université de Montréal possède un laboratoire de phonétique expérimentale de qualité, qui permet de faire avancer la recherche plus rapidement. C'est à cet endroit que Laurent Santerre demande quotidiennement à ses ma-

triers



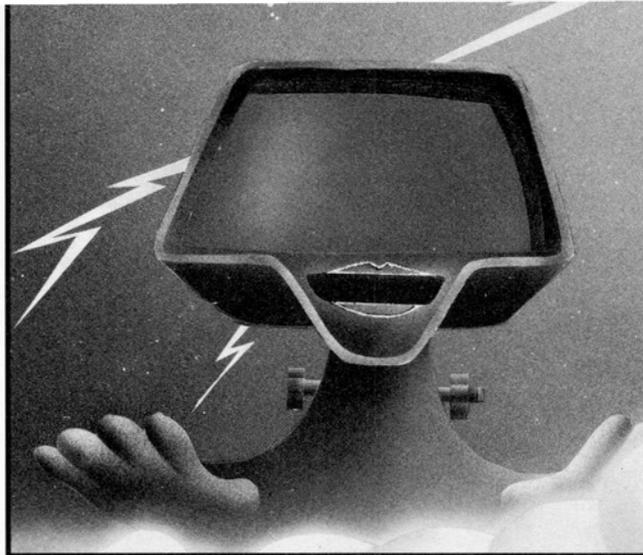
chines de lui faire la conversation. Au fil des jours, l'ordinateur apprend les rudiments de la langue française. «Faites à chacun une petite fête», lance-t-il d'un ton mécanique. Pas très volubile, direz-vous. Pour le professeur Santerre, la synthèse de ces six mots, en apparence fort simples, a nécessité trois semaines de travail intensif.

Fier de la performance de son élève, le professeur nous met au défi de distinguer la voix d'une personne de celle de l'ordinateur. Les résultats de la démonstration sont remarquables. Effectivement, la différence entre les deux voix est à peine perceptible. L'expérience s'avère presque troublante, on demeure stupéfaits devant une machine qui parle!

Mais l'ordinateur parlant en est encore à ses premiers balbutiements. La difficulté des chercheurs à synthétiser la parole de façon continue, en éliminant l'accent robotique de la voix, retarde la mise en marché des applications concrètes de cette nouvelle technologie. Car la synthèse de la parole n'est pas qu'une excentricité de quelques hommes et femmes de science en manque de fantaisies. Les utilisations qui découlent de ce nouveau dialogue homme-machine sont nombreuses.

Entre autres, la firme américaine Kurtswel a commercialisé, il y a trois ans, un appareil de synthèse pour les handicapés visuels. Le système fonctionne en insérant un texte dans l'appareil à l'aide d'un lecteur optique; le texte est traité par un programme de reconnaissance des caractères et par un analyseur de phrases qui transforme les lettres en phonèmes. Le synthétiseur de la parole peut alors lire le texte à haute voix. Cette application connaît un grand succès auprès des aveugles si son prix n'était pas aussi exorbitant et si la voix reproduite était de meilleure qualité. Le système coûte environ 20 000 \$ et la voix nasille.

Si l'ordinateur éprouve toujours des problèmes d'élocution, qu'en est-il de sa capacité d'écoute? Une équipe des laboratoires Recherches Bell Northern — la plus importante entreprise privée de recherche et de développement au Canada — s'affaire à créer un système de reconnaissance de la parole en mots et en phrases isolés. Il pourrait identifier



plus de 60 000 mots, l'équivalent du Petit Robert.

Pour Matthew Lenning, chercheur à ce laboratoire, le domaine de la reconnaissance vocale est un défi constant. Car l'étude des systèmes de communication de la parole entre l'homme et l'ordinateur recèle la promesse qu'un jour l'humain et la machine seront sur la même longueur d'onde. M. Lenning croit lui aussi que la principale difficulté a trait à la capacité de l'ordinateur à reconnaître les sons émis par la voix humaine et les différences de prononciation d'une personne à l'autre.

Néanmoins, une cinquantaine de systèmes de reconnaissance de la parole sont disponibles présentement sur le marché américain: IBM commercialise un système constitué de cartes adaptables à un ordinateur personnel; il a l'avantage d'utiliser la parole en continu, mais son vocabulaire est limité à une vingtaine de mots. Plusieurs autres petites entreprises comme Dragon et Votan offrent elles aussi de petits systèmes au vocabulaire tout aussi limité.

Ici au Canada, il est difficile de prévoir les développements, car Recherches Bell Northern est une véritable forteresse. La fouille d'usage à l'entrée et l'escorte qui accompagne les invités jusqu'aux laboratoires nous rappellent que la concurrence est aux aguets. De plus, toutes les questions concernant la mise en marché des systèmes sont poliment évitées. Bref, rien n'est laissé au hasard. Et pour cause, les sommes que dépensent la France, le Japon, les États-Unis et le Canada dans ces nouvelles technologies sont considérables, affirme Laurent Santerre, qui ajoute: «Le Canada et le Québec se sont même engagés, au dernier Sommet de la francophonie, à investir dans ce qu'on appelle maintenant les industries de la langue.»

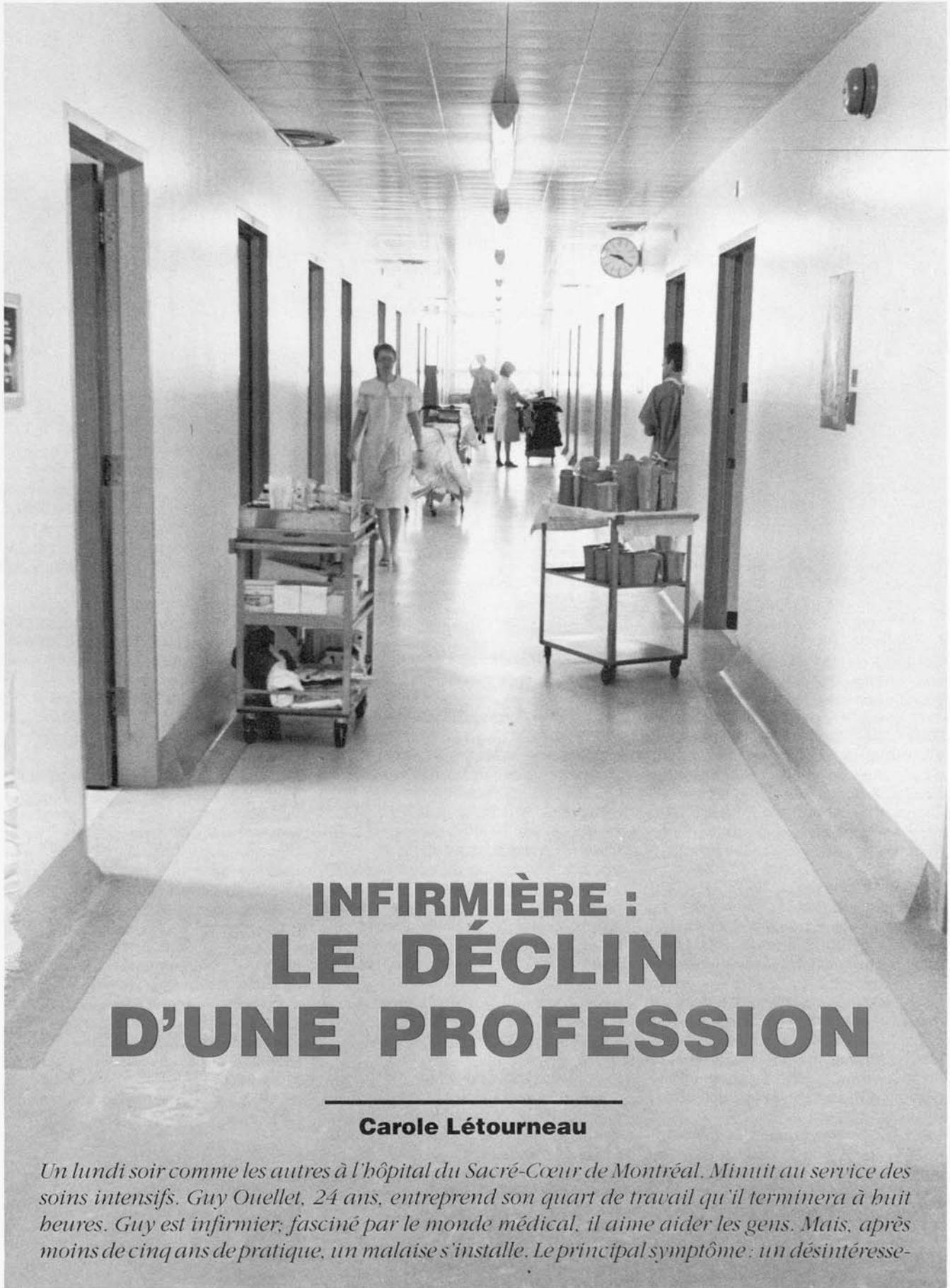
Déjà, et cela pendant près d'un an, le public a eu droit au service expérimental d'annuaire automatisé de Bell Canada (1-976-2222). Mis au point par Recherches Bell Northern, ce système permettait au client de dialoguer avec l'ordinateur qui, après s'être enquis du renseignement désiré, offrait à l'abonné un choix de réponses. Après quelques secondes de «réflexion», l'ordinateur livrait le renseignement.

Hormis ces quelques applications spectaculaires, à quoi bon des ordinateurs dotés de la parole et de l'ouïe? Quels avantages attendre d'une communication orale avec la machine? La réponse tient dans l'importance de la révolution informatique dans notre vie quotidienne. En mai 1986, 926 000 foyers canadiens, dont 213 000 québécois, possédaient un ordinateur à des fins non professionnelles; les guichets bancaires automatiques pullulent et les entreprises s'informatisent à un rythme accéléré. Dans ce contexte, la communication orale homme-ordinateur apparaît comme une solution de rechange au clavier et à l'écran cathodique.

Imaginez la machine à dicter les lettres! Fini l'archaïque IBM électronique! Un tel appareil permettrait à l'utilisateur de dicter une lettre à voix haute tout en accomplissant d'autres tâches. En moyenne, une lettre dactylographiée par un employé coûte 7 \$ à l'entreprise; l'économie de temps et d'argent serait très appréciable. Qu'il s'agisse d'augmenter la productivité ou de venir en aide aux handicapés visuels, il est encore trop tôt pour prévoir les effets économiques et sociaux de l'implantation de la reconnaissance et de la synthèse de la parole par l'ordinateur. Et l'énorme fossé qui se creuse entre les systèmes disponibles sur le marché et ceux sur lesquels les scientifiques travaillent nous empêche de prévoir l'avenir.

En attendant, continuons de rêver qu'un jour nous pourrions dialoguer de façon intelligente avec l'ordinateur. Même si, comme le rappelle M. Lenning, il est inexact de parler d'ordinateur intelligent et d'intelligence artificielle. «On peut programmer la machine de façon astucieuse ou banale, rappelle-t-il, mais seul l'être humain possède une intelligence, croyez-en mon expérience.»





# INFIRMIÈRE : LE DÉCLIN D'UNE PROFESSION

---

**Carole Létourneau**

*Un lundi soir comme les autres à l'hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Minuit au service des soins intensifs. Guy Ouellet, 24 ans, entreprend son quart de travail qu'il terminera à huit heures. Guy est infirmier; fasciné par le monde médical, il aime aider les gens. Mais, après moins de cinq ans de pratique, un malaise s'installe. Le principal symptôme : un désintéresse-*



F.110

Les faibles salaires et les conditions de travail difficiles sont les principales raisons du déclin de la profession d'infirmière

ment marqué de la profession. L'origine du mal : des conditions de travail déplorables. Une solution s'impose : le volubile jeune homme réoriente sa carrière. Maintenant, il ne travaille plus que quelques nuits par mois à l'hôpital. Le reste du temps, il est policier.

L'histoire de Guy n'est pas un cas isolé. Plusieurs de ses collègues retournent aux études avec l'intention avouée d'entreprendre une autre carrière. Un exemple : le nombre d'infirmières à avoir opté pour le droit est tellement élevé que le Québec compte aujourd'hui une association d'infirmières-avocates. On délaisse la profession. Diagnostic global : les hôpitaux québécois souffrent d'une pénurie d'infirmières.

Le mal est profond. À la fin de 1988, selon des estimations de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, qui regroupe 57 000 membres, 2 584 infirmières auront délaissé la pratique alors que seulement 2 450 diplômées regarniront les rangs de la profession. Un «déficit» de 134 membres, qui devrait augmenter dans les années à venir. L'offre diminue malgré l'augmentation de la demande, causée entre autres, par le vieillissement de la population.

Dans les services débordés des hôpitaux, l'alerte est donnée. Tous les moyens sont mis en œuvre pour réanimer l'attrait d'une profession en chute libre. D'où vient cette hémorragie? Les principales concernées en ont lourd sur le cœur. Les mauvaises conditions de travail et le salaire «ridicule» (un maximum de 28 000 \$ après quatre ans de

service) semblent avoir réveillé pour de bon la «colère des douces».

### À SALAIRE ÉGAL...

Guy Ouellet voudrait que son salaire soit proportionnel aux responsabilités qui lui incombent dans l'exercice de sa profession : «Quand tu dis que, dans le milieu, le concierge fait à peine un dollar l'heure de moins que moi... et je ne vois pas les responsabilités qu'il a par rapport à moi, qui dois maintenir quelqu'un en vie.» L'iniquité salariale règne aussi entre les infirmières des différentes provinces canadiennes. «Au Québec, une jeune infirmière commence avec un salaire annuel d'environ 22 000 \$, soit 9 000 \$ de moins qu'en Ontario. Avec un coût de la vie identique, à l'exception du centre-ville de Toronto, la situation est nettement défavorable pour l'infirmière québécoise», constate Duncan Preece, un infirmier aujourd'hui président d'une agence de placement en personnel infirmier.

### DE SEPT À DIX ANS DE TRAVAIL NOCTURNE

Autant que l'absence d'une rémunération adéquate, les conditions de travail font l'objet de récrimination de la part des infirmières. À Montréal, les nouvelles diplômées entreprennent la pratique de la profession avec les quarts de travail de nuit. Il leur faudra attendre de 7 à 10 ans avant d'accéder à un poste de jour... ou de soir. Vie sociale : zéro. «Les sacrifices, parce qu'il s'agit bel et bien de sacrifices, sont très lourds», nous dit Mme Lucette Bélanger, coordonnatrice des soins infirmiers à l'hôpital du Sacré-Coeur de Montréal.

donnatrice des soins infirmiers à l'hôpital du Sacré-Coeur de Montréal.

Souvent plus fatiguées que celles jouissant du sommeil réparateur qu'apporte la nuit, les infirmières de «minuit à huit» ne sont pas au sommet de leur forme physique et deviennent plus sujettes à contracter les virus, qui, faut-il le mentionner, sont légion dans les hôpitaux. Puis, il y a la peur du sida...

### À SAINT-LUC : UNE PRIME DE NUIT

Les gestionnaires de personnel infirmier déploient des trésors d'imagination pour mettre sur pied des programmes incitatifs afin de diminuer l'ampleur de la pénurie. À l'hôpital Saint-Luc, on offre une prime. Pour Gilles Thellend, 27 ans, infirmier au service de désintoxication, ce programme signifie l'octroi d'une somme pouvant aller jusqu'à 5 750 \$, qui lui sera remise en quatre versements au cours des deux prochaines années. Cela, à la condition qu'il cumule 107 nuits de travail par période de six mois. Si tel n'est pas le cas, Gilles aura tout de même droit à un montant établi au prorata des nuits travaillées. Mais cela n'est qu'un baume temporaire sur une plaie plus profonde.

### DES COLS BLEUS SANS POUVOIR

La revalorisation du rôle de l'infirmière est aussi un cheval de bataille des plus coriaces éléments du corps infirmier qui résistent au virus de l'exode vers des professions plus attrayantes. «Il est

assez incroyable que l'infirmière, la seule professionnelle à passer pratiquement 24 heures avec ses patients, reçoive des ordres de tous les autres intervenants. Du médecin qui lui ordonne de donner deux cachets d'aspirine au patient jusqu'au physiothérapeute qui prescrit un exercice donné, tous y vont de leurs recommandations», relate Mme Bélanger, une femme chez qui l'urgence de la situation n'a pas effacé le sens de l'humour. Selon elle, l'infirmière, en raison de sa proximité avec le malade et de sa compétence professionnelle, est tout de même la mieux placée pour cerner les besoins des patients de son service. Au lieu de cela, les infirmières ne sont souvent que de simples exécutantes, des «cols bleus dépourvus de pouvoir». Des cols bleus qui, en quête de reconnaissance et de meilleures conditions de travail, se dirigent vers des professions moins traditionnelles. D'ailleurs, dans les années cinquante, la carrière d'infirmière était parmi les plus visées alors qu'aujourd'hui, sur un choix de 122 professions, elle arrive au 91e rang.

Rien ne va plus derrière les murs des hôpitaux, où les malades s'entassent et où des patients des cliniques externes vont parfois jusqu'à dérober un sac de linge sale pour s'en faire un siège de fortune, faute de chaises. Et la pénurie de personnel infirmier n'a pas atteint le creux de la vague. «On n'a encore rien vu», prédit Duncan Preece.



F.I.L.Q.

En 1988, 2 584 infirmières ont délaissé la profession et seulement 2 450 diplômées ont regarni les rangs. Le déficit est de 134 membres et on prévoit qu'il augmentera au cours des prochaines années

TÉLÉ-UNIVERSITÉ

*Des études à domicile*

## UNE ALTERNATIVE POUR COMPLÉTER VOS ÉTUDES SUR CAMPUS

### ■ DES COURS ET CERTIFICATS DE QUALITÉ DANS DIFFÉRENTS DOMAINES:

Sciences sociales

Langues

Administration

Sciences

Informatique

### ■ SUIVI PÉDAGOGIQUE INDIVIDUALISÉ

### ■ FORMATION CRÉDITÉE

En vertu de l'entente relative à la reconnaissance de crédits entre les universités du Québec, un étudiant régulier inscrit dans une autre université peut suivre un de nos cours qui lui sera crédité dans le cadre de son programme avec l'approbation de son responsable de programme. On obtient le formulaire au bureau du registraire de son université.

### Pour recevoir plus d'informations ou obtenir le répertoire des cours, communiquez :

à Québec : (418) 657-2262 ou 1-800-463-4722 (sans frais)

à Montréal : (514) 522-3540 ou 1-800-361-6808 (sans frais)



Université du Québec  
Télé-université

Vous étudiez à domicile, grâce à une documentation écrite. Un tuteur évalue vos travaux et communique avec vous par téléphone.

## UNE FAÇON DIFFÉRENTE D'Étudier

# L'Université à ses débuts : L'affaire Valère!



Dans les années 30, quand l'U. de M. logeait sur les rues Sainte-Catherine et Saint-Denis, les manifestations étudiantes étaient souvent tumultueuses.

## Michèle Vincent

Raconter la petite histoire de l'Université de Montréal sans parler de celui qui fut sans doute le plus célèbre personnage de l'honorable institution relève presque du sacrilège! Et j'entends déjà s'élever les clameurs de milliers d'étudiant-e-s et de centaines de professeur-e-s qui réclament ma tête pour aller la piquer, comme une olive, au sommet de la tour, en exemple pour les générations à venir d'historiens parallèles...

Mais voilà qu'aujourd'hui, dès cette deuxième chronique, tout est réparé. En effet, comment ignorer cet homme qui travailla toute sa vie à l'U. de M. et qui connut les Trudeau, Hébert, Pelletier, Johnson, Drapeau et autres?

Cet homme, notamment décoré du Mérite d'or de la défunte AGEUM et récipiendaire de la Médaille du cente-

naire de la Confédération pour services insignes rendus à la patrie, cet homme, c'est nul autre que Valère, l'ineffable, le dévoué, l'extraordinaire Valère!

### L'oncle Jos

En 1935, Valère Lavallée, alors âgé de 18 ans, quitte son patelin de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et arrive en ville pour étudier l'électronique. Après ses cours, le soir, il aide son oncle Jos, alors propriétaire du petit restaurant pour les étudiant-e-s de la première université, qui logeait rues Saint-Denis et Sainte-Catherine.

«Les facultés de droit et de médecine donnaient le ton à la vie étudiante», se souvient Valère. C'était au temps où Daniel Johnson, Jean Drapeau et André Laurendeau distribuaient, pour le Bloc populaire, des cubes de bois

partout sur le campus. Les étudiants organisent de grands rassemblements dans la rue Sainte-Catherine, bloquant toute circulation pour s'emparer des tramways et en profiter pour se garder quelques souvenirs...

Parfois, l'animation était à son comble et dégénérait en bataille rangée lorsque les étudiants de McGill venaient provoquer ceux de l'U. de M. pour un article trop piquant paru dans le Quartier latin. «Nos étudiants, rappelle Valère, prenaient alors les grands moyens et, munis de gros boyaux d'arrosage, repoussaient les anglophones jusqu'à ce que la police intervienne dans la mêlée.»

Comme il le dit lui-même, les étudiant-e-s de l'époque prenaient des initiatives qui pourraient surprendre aujourd'hui. C'est ainsi que, par une



De son poste stratégique, à la cafétéria, l'ineffable Valère a vu défilier plusieurs générations d'étudiant-e-s.

belle journée d'hiver, des étudiants de médecine et de droit, sans doute avec un certain Jean Drapeau en tête, décident de faire maison nette dans une maison... close du bas de la ville, du fameux «Red Light».

«Avec des marteaux, des haches, des bouts de bois ou des matraques, raconte Valère, ils ont décidé d'ouvrir la maison close! Tout le mobilier passait par les fenêtres : les filles couraient toutes nues dans la neige pendant qu'un attroupement se formait un peu plus loin. Les étudiants avaient décidé que c'était assez...

### Chez Valère

Le 3 juin 1943, l'on inaugurerait le nouvel immeuble situé au 2 900 boulevard du Mont-Royal, qui allait devenir la rue Maplewood puis le boulevard Édouard-

Montpetit.

L'Université acheta alors la cafétéria de l'oncle Jos et installa Valère au 5<sup>e</sup> étage de l'actuel Pavillon principal. Marcel Trahan, qui allait devenir corонер, baptisa le nouveau casse-croûte, avec l'approbation de tous, Chez Valère.

Année marquante pour Valère, car c'est le 27 décembre qu'il se marie avec Claire, une jeune pianiste originaire de Québec de qui naîtront quatre enfants. Désormais installé dans ses nouveaux locaux sur la montagne, Valère devient vite le confident des étudiant-e-s et parfois se fait complice de leurs mauvais coups.

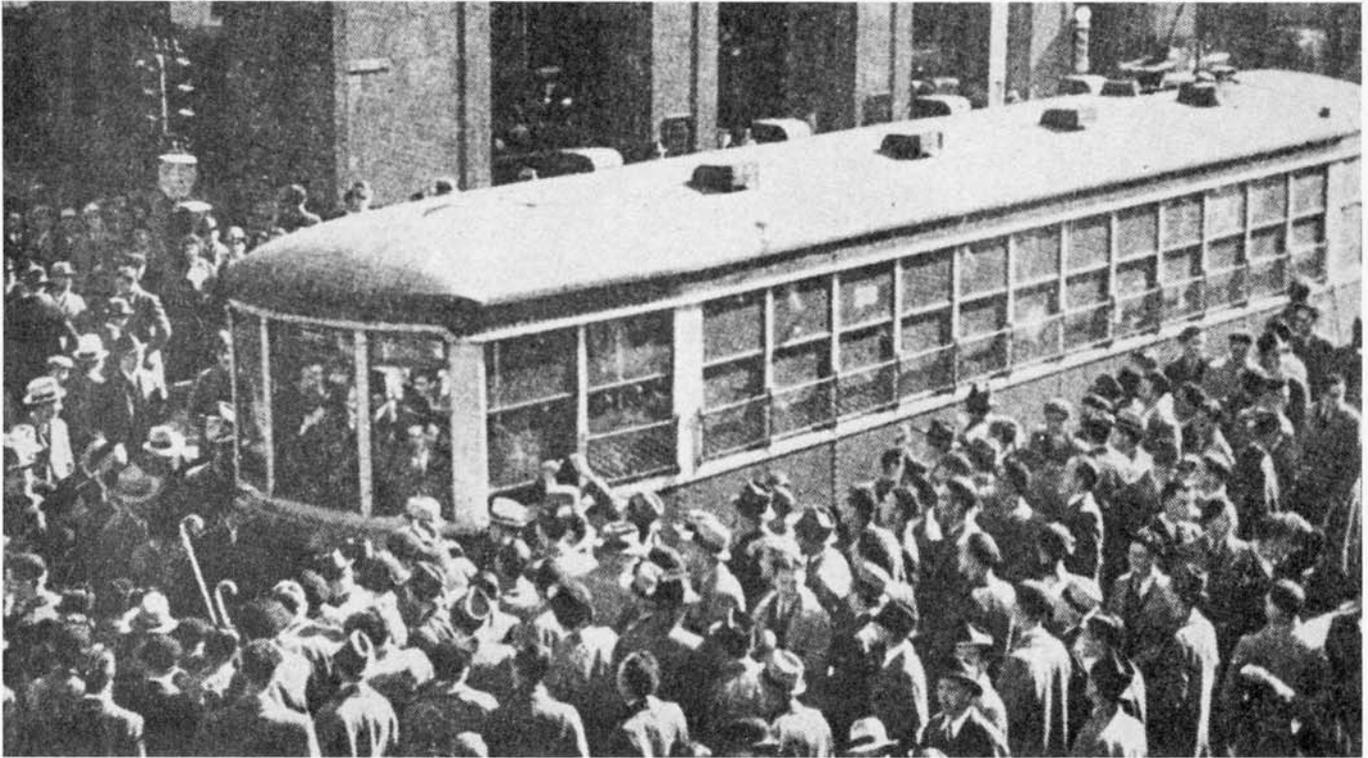
«Durant les heures creuses, souligne-t-il, la cafétéria se changeait en barbotte et les étudiants jouaient aux cartes ou

aux dés pour de l'argent. Parfois, quand l'un d'eux avait gagé trop fort, il venait me voir pour que je lui prête quelques piastres ou que je lui avance un repas ou deux, jusqu'à ce qu'il puisse se refaire dans une prochaine partie.»

Puisant dans ses souvenirs, Valère rapporte que le vendredi la viande était bannie des repas à la cafétéria. Par bravade, un étudiant décida un jour de manger des saucisses devant les autres, ce qui lui valut de parader devant le recteur lui-même...

Une autre fois, dans le but de réveiller tout le monde, des étudiants décident de faire exploser des pétards dans la cafétéria. Résultat : plusieurs jeunes filles s'évanouirent sur le coup!

**S'cusez, Monsieur le Recteur...**  
Durant la guerre, la présence des mili-



taires sur le campus contribua largement à refroidir les esprits trop entreprenants et apporta une certaine discipline dans les cours.

« C'est immédiatement après la guerre que la population étudiante doubla et que l'on vit apparaître les étudiantes en plus grand nombre. C'était plus joyeux d'avoir des filles sur tout le campus et les étudiants se jouaient des tours entre eux et n'épargnaient surtout pas les professeurs. Mais avec autant d'étudiants, on manquait de vestiaires et de fontaines pour satisfaire tout le monde. Aussi, avec Luc «Coco» Geoffroy comme chef de file, qui présidait alors l'AGEUM, les étudiants jugent que les bureaux de l'administration sont bien pourvus à ce sujet et, un matin d'hiver, un groupe force la porte du recteur et, sans plus de façon, dépose les manteaux un peu partout. Il arrivait fréquemment que Coco et certains de ses amis, assoiffés d'espiègleries, se rendent chez le recteur pour prendre un verre d'eau et ressortir aussitôt en s'excusant! Avec l'arrivée des machines distributrices, précise Valère, la majorité de ces problèmes étaient résolus, si bien que les étudiants appelaient ces machines des «Valères à pitons...»

Il se souvient entre autres qu'en 1951 il y avait 2 100 étudiant-e-s inscrits, 234 femmes, dont le tiers environ était de nationalité étrangère. Une faculté ne

comptait que des femmes : celle de diététique.

Retraité depuis novembre 1981, Valère demeure avec sa femme à Montréal-Nord. «C'est loin de l'Université, confie Mme Lavallée, mais Valère y retourne tout de même assez souvent. Surtout lors des phonothons du Fonds de développement, où il essaie de garder le contact avec d'anciens étudiant-e-s, dont plusieurs occupent des postes

importants à Montréal ou ailleurs au Québec.»

Et ce n'est pas sans un brin de fierté qu'elle relate l'anecdote suivante : «Valère a tellement été identifié à l'Université de Montréal, son université, que les enfants, lorsqu'ils étaient jeunes, disaient spontanément en parlant d'elle : «Mais voyons, ce n'est pas l'Université de Montréal, c'est l'Université à papa...»

**DÉPANNEUR**  
*la Glacière*

BIÈRE — VIN

CAFE — SANDWICHS  
CHAUDS  
POUR APPORTER

Bière froide, Vin  
Prix abordable pour étudiants  
7:00 AM à 11:30 PM

5384, coin Lacombe et Gatineau  
**733-0483**

**N'HÉSITEZ PAS À COMMUNIQUER...  
AVEC NOUS 343-6853**

**Pour  
y voir  
clair!**



**SERVICE D'ORIENTATION ET DE  
CONSULTATION PSYCHOLOGIQUE**

**Les ressources:**

- des psychologues
- des conseillers d'orientation
- des conseillers en information scolaire et professionnelle

SOCP  
2101, boul. Édouard-Montpetit,  
3e étage



Université de Montréal  
**Services aux étudiants**  
Service d'orientation et de  
consultation psychologique

# Une page méconnue de notre histoire L'INSTITUT CANADIEN OU L'UNIVERSITÉ DES PATRIOTES

Daniel Baril

**L**e 16 novembre 1875. Une certaine agitation règne à Montréal. Un étrange cortège funèbre, escorté par l'armée, transporte les restes d'un modeste typographe, Joseph Guibord. Qu'avait donc fait cet homme pour que sa dépouille ait besoin de la protection militaire? Il était tout simplement membre de l'Institut canadien.

Nos manuels d'histoire des Frères des écoles chrétiennes ne nous ont jamais parlé de cet institut. Pas plus d'ailleurs que de tout ce qui a marqué la période agitée de la première moitié du XIXe siècle, comme la rébellion de 1837. Pourtant, les patriotes de l'Institut canadien avaient déjà jeté les bases de la première université francophone à Montréal.

Mais ce projet avait un défaut : celui d'être laïque dans un monde où les forces cléricales étaient en pleine ascension.

## UN PEUPLE SANS CULTURE?

Après le soulèvement des patriotes, un certain lord Durham, émissaire de Sa Majesté venu évaluer la situation, qualifiait la population du Bas-Canada de «peuple sans histoire et sans culture». Les intellectuels libéraux de l'époque n'entendaient pas laisser passer cet affront sans réagir.

En 1844, des hommes de profession libérale demeurés fidèles aux idéaux des patriotes et regroupés autour du

journal L'Avenir fondent un institut dont la mission est de répandre au sein de la population les connaissances scientifiques et philosophiques de l'époque. L'Institut canadien était né.

On y discute de littérature, de médecine, d'économie, de droit et de politique. Le public s'y rend pour entendre les Louis-Joseph Papineau, Louis-Antoine Desaulles, Ludger Duvernay, Wolfred Nelson, Arthur Buies et autres orateurs.

L'Institut reprend à son compte la déclaration d'indépendance promulguée par Robert Nelson en 1838. Les membres s'opposent à l'ingérence du clergé dans la vie politique et à son contrôle sur l'enseignement. Comme les patriotes, l'Institut réclame la séparation de l'Église et de l'État. Dans cette optique, les membres veulent mettre sur pied une véritable université indépendante du clergé qui s'est compromis avec l'opresseur. Ils envisagent également la création d'un réseau d'écoles publiques non confessionnelles.

Fort de plusieurs milliers de membres, l'Institut ouvre des bibliothèques et des salles de conférences à Montréal, Québec, Trois-Rivières... On peut y lire une centaine de quotidiens et de périodiques provenant d'Europe, des États-Unis, et plus de 7 000 volumes. L'entreprise commence à inquiéter le clergé, qui n'a aucun contrôle sur la diffusion de ce savoir.

le petit **CAMPUS**  
pub - café

3315 CH. QUEEN-MARY MTL. 735-2861 @ CÔTE DES NEIGES

**SPÉCIALITÉ  
BIÈRES IMPORTÉES**

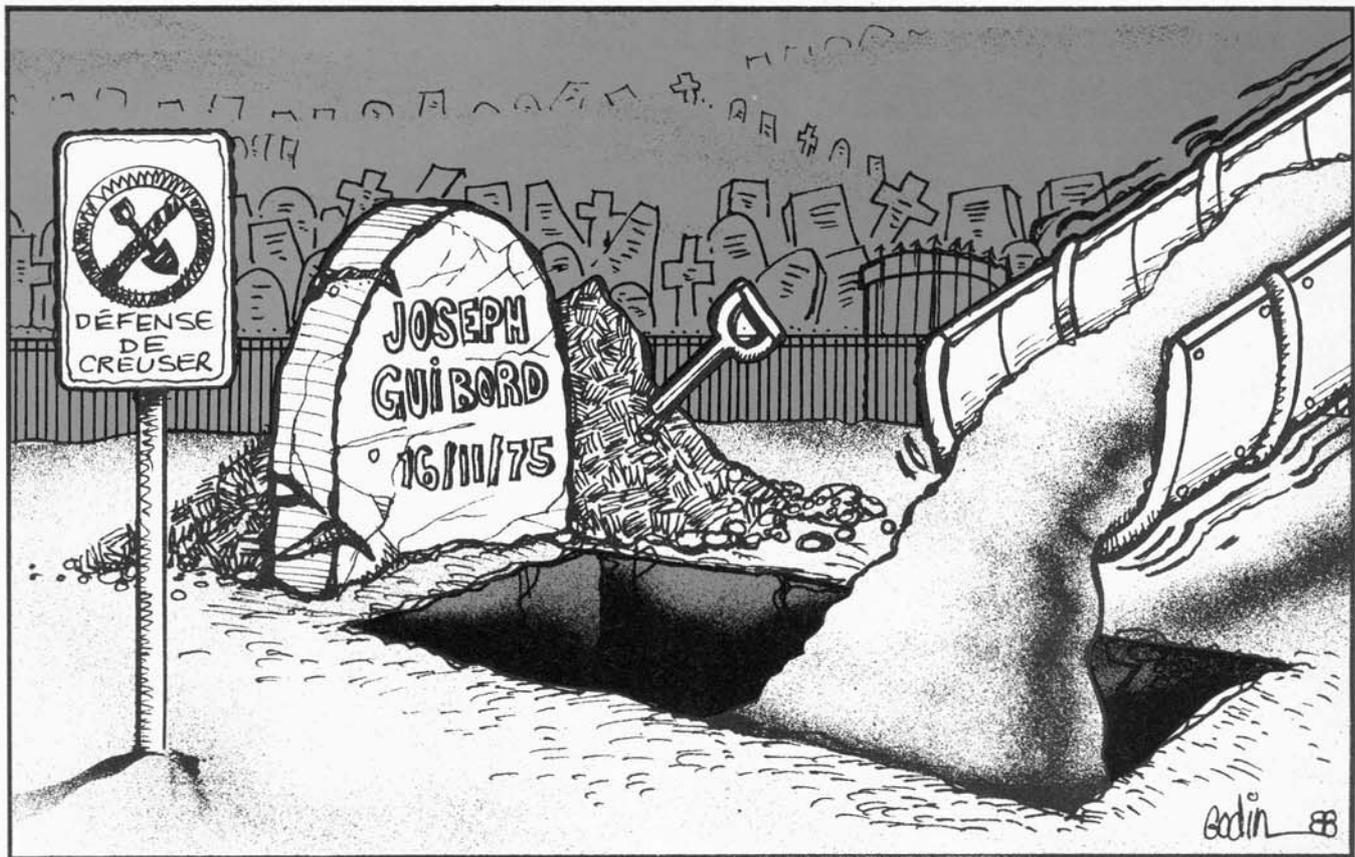
**80 VARIÉTÉS  
EN PROVENANCE  
DE 24 PAYS  
DIFFÉRENTS**

**SPÉCIAL  
5 à 8  
TOUS  
LES JOURS**

**Dégustation  
de bières  
importées  
chaque troisième  
mercredi  
du mois**

\* \* \*

L'affaire Guibord: un épisode loufoque de la rivalité entre clercs et laïques.



## LES ENNEMIS DE LA RAISON

Les évêques craignent plus que le diable l'apparition d'écoles laïques, un produit de la Révolution française. À cette époque, le catholicisme est marqué par l'ultramontanisme. Dirigés par Ignace Bourget, évêque de Montréal, les ultramontains s'opposent énergiquement à l'imposition d'une taxe scolaire, qui rendrait l'école publique obligatoire et gratuite. Leur lutte d'arrière-garde est qualifiée de «guerre des éteignoirs». Les ultramontains nient à l'Etat le droit d'enseigner aux enfants des «connaissances purement profanes». Car, pour eux, «l'ignorance est de beaucoup préférable à l'enseignement qui n'a point pour fondement la connaissance de Dieu».

Les évêques tentent de déstabiliser l'Institut canadien par tout les moyens. Ils créent d'abord un institut parallèle

puis, prennent les libres penseurs de vitesse en créant l'Université Laval en 1852.

Mgm Bourget exhorte alors les dirigeants de l'Institut à lui fournir la liste des volumes de leurs bibliothèques pour vérifier si certains livres ne seraient pas à l'index. Devant leur refus, l'évêque de Montréal frappe les bibliothèques d'interdit et excommunie les catholiques qui continuent d'adhérer à l'Institut. «Il n'est permis à personne, déclare-t-il, d'être libre dans ses opinions religieuses et politiques». Papineau lui rendra la réplique plus tard en déclarant, à l'endroit de Mgm Bourget et de ses conseillers : «Voilà les ennemis de la raison et de la pensée qui ont souhaité la dispersion de l'Institut et de ses livres.»

## L'AFFAIRE GUIBORD

En 1869 débute le plus burlesque épisode de cette lutte entre libéraux et ultramontains. Joseph Guibord, typographe de l'Institut, meurt; l'évêché de Montréal lui refuse les derniers sacrements. Deux cents sympathisants l'accompagnent à son dernier repos, un lot familial au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, là même où l'Institut a érigé un obélisque à la mémoire des patriotes déportés. Aucun prêtre n'est du cortège et le gardien du cimetière catholique leur refuse l'entrée. Les patriotes inhumant donc leur camarade au cimetière protestant.

La veuve de Guibord entreprend une longue lutte juridique contre le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, qui a refusé la dépouille de son mari. Après avoir été entendue à la Cour du Bas-Canada, à la Cour de révision et à la



Cour du banc de la reine, la cause aboutit devant le Conseil privé de Londres. Cinq ans plus tard, celui-ci donne finalement raison à Mme Guibord, mais il est trop tard : elle était décédée depuis deux ans.

Fort du jugement de la plus haute instance juridique, l'Institut canadien entreprend de ramener les restes de Guibord au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Cette fois, ce sont les adversaires de l'Institut qui s'y opposent et la bagarre éclate. Deux mois plus tard, en novembre 1875, le cirque prend fin avec l'inhumation d'un ca-

davre vieux de six ans, sous la protection militaire. Les soldats coulent du ciment sur le tombeau pour s'assurer que personne ne viendra le déloger.

L'évêque de Montréal a dû se rendre à la décision de la cour, mais de mauvaise grâce. Il décrète que le lot où sont enterrés les Guibord est «séparé du cimetière béni» et désacralisé!

L'année suivante, l'Université Laval ouvre une annexe à Montréal, laquelle deviendra l'Université de Montréal en 1920. Elle restera catholique jusqu'en 1970. Quant à l'Institut canadien,

continuellement harcelé par le clergé, coupé de la population catholique à qui les évêques interdisent de fréquenter ses bibliothèques, il se saborde en 1884.

Et le voile tombe sur la liberté de pensée jusqu'aux années 1960. Ce n'est qu'avec la Révolution tranquille et avec la levée du veto des évêques que le Québec se dotera d'un système scolaire pouvant offrir à la population le minimum d'instruction auquel elle a droit. Quant à la laïcisation de ce système, on attend toujours...

## RÉSULTAT DU MOTS CROISÉS

### MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	A	U	T	O	D	I	D	A	C	T	E		F	E	P
2	M	E	A			G	R	U	E		U	S	I	N	E
3	P	L	U	M	E	L	I	B	R	E		O	N		R
4	H	E	P		P	O	S	É	E		S	I		C	E
5	I		E	C	L	O	S		B	O	U	R	S	E	
6	T	R		R	U		E	T	R	E			A	R	C
7	H	E	L	I	C	E		R	A	I	S	O	N	N	E
8	E	C	U		H	O	U	I	L	L	E		T	E	R
9	A	T		P	E	N	S	E	E		H	M	E	T	
10	T	E	N	O	R		E	R		L	I	E	V	I	
11	R	U	E	S		P	S		B	O	N		V	I	F
12	E	R	R	E	U	R		A	L	I	A	S		L	I
13			O	U	T	I	L	L	E		I	S	A	A	C
14	N	U	L	S		V	U	E		O	R		V	I	A
15	E	N	I	E	M	E		A	D	H	E	R	E	N	T



**Imprimerie Hermès  
(1984) Inc.**

- \_\_\_\_\_ cartes d'invitations pour mariage
- \_\_\_\_\_ cartes mortuaires
- \_\_\_\_\_ service copie rapide
- \_\_\_\_\_ enveloppes et factures
- \_\_\_\_\_ brochures

4180 de Courtrai, Suite 218  
Montréal (Québec) H3S 1C3 Tél.: (514) 733-9233



## DES ENSEIGNANT-E-S UNIVERSITAIRES!

Pour une convention à la mesure de notre  
contribution à la formation universitaire!

**SCGUM** SYNDICAT DES  
CHARGÉ-E-S DE COURS DE  
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



La loi d'accès à l'information à l'U. de M.

# PLUS DE PAPERASSE POUR UN SERVICE INUTILISÉ

François Paquette

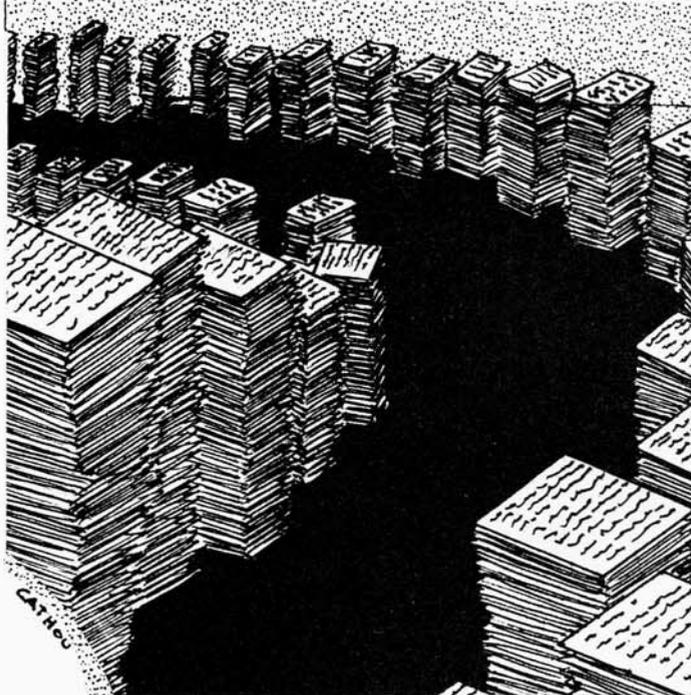
*L'effort administratif exigé de l'Université pour se conformer à la Loi d'accès à l'information a peu profité aux citoyens.*

Le 23 juin 1982, l'Assemblée nationale du Québec adoptait à l'unanimité la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Parmi les quelque 3 600 organismes publics assujettis à cette loi, l'Université de Montréal doit se conformer à des dispositions parfois tatillonnes et qui semblent plus ou moins bien adaptées à la réalité des établissements universitaires.

Outre les universités et les organismes scolaires, ce sont les divers ministères et organismes provinciaux, les sociétés d'État, les établissements de santé et de services sociaux, ainsi que les organismes municipaux qui sont touchés par cette loi. Celle-ci, comme son libellé l'indique, consacre les deux grands principes suivants : l'accessibilité aux documents de l'administration publique et la confidentialité des renseignements que les corps publics détiennent sur les citoyens.

## CRAINTES ET «IRRITANTS»

Bien que les universités souscrivent aux objectifs fondamentaux de la Loi, son adoption suscite une certaine appréhension : elles s'imaginent livrées, pieds et poings liés, à la curiosité



populaire, envahies de demandes de consultation de documents ou, dans le pire des cas, complètement paralysées par des règles de confidentialité inapplicables.

Cependant, à l'U. de M. du moins, la réalité se révèle tout autre : la hausse vertigineuse des demandes d'accès ne s'est pas vérifiée et, bien que l'application de la Loi demeure administrativement accaparante, on est bien loin de la paralysie appréhendée.

Même si tous les intervenants concernés s'entendent sur l'impossibilité d'évaluer le coût d'application d'une telle loi, il convient, comme le souligne le secrétaire général adjoint de

l'Université, M. Jean-Marc Boudrias, de situer les événements dans leur contexte : effectué par M. Jean-François Bertrand, alors ministre des Communications, le dépôt de la Loi survient au moment où le gouvernement péquiste sabre dans les dépenses publiques, donc dans le financement des universités. Comme l'affirme M. Boudrias, «on aurait pu se passer de cette nouvelle obligation».

Selon Me Francine Verrier, du Bureau des affaires juridiques de l'U. de M., on craint toujours le changement, l'inconnu. Dans ce cas-ci, la question de l'autonomie préoccupait les organismes publics visés par la Loi d'accès. Une fois ces appréhensions dissipées, l'U. de M. a évidemment pris les mesures pour se conformer aux exigences de la Loi.

## UNE APPROCHE DÉCENTRALISÉE

A l'U. de M., deux approches ont été envisagées : la nomination d'un seul responsable de l'application de la Loi d'accès pour l'ensemble de l'Université ou une approche décentralisée, sectorielle où les responsabilités sont partagées.

La deuxième hypothèse est retenue et

quatre responsables sont nommés : Claude Saint-Arnaud, registraire, est responsable des renseignements nominatifs pour les dossiers des étudiants; Normand Cinq-Mars et Pierre Dupras, respectivement directeurs du Service du personnel enseignant et du Service du personnel non enseignant, deviennent responsables de leur secteur; enfin, M. Michel L'Espérance, secrétaire général, s'occupe de l'ensemble des renseignements non nominatifs et des dossiers des utilisateurs des divers services offerts par l'Université (consultation psychologique et médicale, soins dentaires, etc.).

Un comité est alors formé en vue d'assurer la coordination de l'application de la Loi et de propager l'information aux unités concernées. L'objectif de cette stratégie est fort simple : changer le moins de choses possibles.

### LA VÉRITABLE PRÉOCCUPATION

Afin de veiller à l'application de la Loi et de trancher les éventuels litiges, le texte de loi prévoit la mise sur pied de la Commission d'accès à l'information, qui voit le jour au début d'octobre 1982.

Pour Me Verrier, le double rôle dévolu à la Commission, celui de juge et de partie, préoccupe particulièrement les organismes publics. Le Conseil des recteurs abonde dans le même sens et il est frappant de constater que les deux premières recommandations de cet organisme, après cinq ans d'application de la Loi, concernent justement la limitation des pouvoirs de la Commission, qui aurait un parti pris en faveur des citoyens.

### À L'AVANT-GARDE DE LA LOI

Dans ses deux grands principes, l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels, la Loi bouscule les universités, qui par la nature de leurs activités et leur vocation de recherche, affichent une longue tradition de liberté de l'enseignement et facilitent l'accès aux documents

qu'elles détiennent. En outre, dès novembre 1972, le Conseil de la conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec a adopté sa propre politique sur la protection des renseignements personnels.

Ce que l'on déplore, c'est plutôt l'ampleur de l'effort administratif requis, un

effort qui, somme toute, profite peu aux citoyens. C'est à ce constat qu'en arrive la Conférence des recteurs dans un rapport déposé en février dernier. En effet, force est de constater que les universités ne reçoivent, par année et en moyenne, qu'une demande d'accès à des renseignements personnels, aucune demande de rectification de

## Financement micro-ordinateur

Enfin, un financement pour l'achat  
d'un micro-ordinateur et de périphériques.

Coopoly est fière de vous offrir ce tout nouveau service  
qui vous permettra de bénéficier, dès maintenant,  
des avantages de la technologie informatique.

Ce prêt est-il avantageux?  
Certainement!

◆

1. Le taux d'intérêt du prêt est le même que celui consenti aux meilleurs clients de la banque (taux préférentiel + 1.5%).

◆

2. Le délai d'obtention du prêt varie de 3 jours à 2 semaines selon les cas et l'attention que vous avez mis à bien remplir les formulaires de demande.

◆

3. Vous pourrez choisir parmi la vaste gamme des produits offerts par Coopoly, dépositaire des marques Philips, Hewlett Packard et NEC.

Des enveloppes d'information sont disponibles  
aux trois succursales de Coopoly.

Le financement de micro-ordinateur...  
une autre preuve de notre intérêt pour vous.

---



Librairie, Polytechnique, 2 <sup>e</sup> étage .....	{	lundi-jeudi	9h00-19h30
Papeterie, Polytechnique, 1 <sup>er</sup> étage .....	}	vendredi	9h00-16h30
Succursale informatique, 5000 Jean-Talon ouest, .....		lundi-mercredi	10h00-18h00
Métro Namur, 340-4487 .....		jeudi-vendredi	10h00-21h00



## Lire

par plaisir,  
par devoir,  
pour s'instruire,  
ou pour rire.

## Lire

qu'il fasse beau  
ou tempête,  
le jour ou le soir.

## Lire

en métro ou  
au dodo, et  
même pour le boulot.

C'est ce que vous  
propose



Pavillon principal  
Local L-315

Pavillon 3200  
Jean-Brillant  
Local 1315

Ouvert du lundi au vendredi  
de 9:00 à 17:00

ces mêmes renseignements et aucune plainte quant à la communication des renseignements personnels. De là à conclure que les pratiques adoptées par les universités en cette matière étaient adéquates et que la Loi d'accès n'a rien changé, il n'y a qu'un pas, que n'hésite pas à franchir la Conférence des recteurs.

M. Boudrias souligne d'ailleurs que le seul problème d'envergure survenu

depuis l'adoption de la Loi concerne le cas d'un employé qui s'opposait à donner son numéro de téléphone à l'Université. Appelée à trancher, la Commission d'accès à l'information a statué que l'Université était parfaitement en droit d'exiger un tel renseignement. Beaucoup de paperasse et d'énergie pour un simple numéro de téléphone. Mais la Loi existe justement pour uniformiser les pratiques et en fixer le cadre légal.

## CINQ KILOMÈTRES D'ARCHIVES À L'U. DE M.

### François Paquette

Directeur du Service des archives de l'U. de M., où c'est au kilomètre qu'on mesure la quantité de documents conservés, M. Jean-Yves Rousseau affirme que la Loi d'accès à l'information n'a pas provoqué de changements majeurs : «Le Service des archives, explique-t-il, existe pour communiquer des documents et il possédait, avant l'adoption de la Loi, sa propre politique de gestion de documents et de protection des renseignements personnels».

Fondé en 1966, le Service des archives gère quatre kilomètres de documents semi-actifs (documents ayant une valeur légale mais qui sont peu utilisés) et plus de un kilomètre d'archives historiques. Un inconvénient notable : identifier et trouver, dans ces cinq kilomètres de documents, les renseignements nominatifs susceptibles de faire l'objet de l'une ou l'autre des prescriptions qu'édicte la Loi. Un travail de bénédictin!

Afin de se conformer à la Loi d'accès, le Service devrait également conserver deux registres d'un même document, dont l'un, à caractère public, serait expurgé des renseignements nominatifs. Il est toutefois impensable d'effectuer une telle tâche pour l'ensemble des documents conservés. Cette difficulté a cependant été contournée de façon élégante : le Service des archives fait signer aux demandeurs un formulaire par lequel ils s'engagent à respecter la confidentialité des renseignements nominatifs qu'ils pourraient rencontrer au cours de leurs recherches. De plus, toute demande litigieuse est renvoyée au Bureau des affaires juridiques, qui se charge d'autoriser ou de refuser l'accès aux documents réclamés.

# UN COUP DE MAIN À COUP DE FIL

Non, il ne s'agit pas d'une nouvelle publicité de Bell Canada. L'équipe de téléphonistes zélés que l'on voit à l'œuvre est en réalité composée de dirigeant-e-s et de collaborateurs et collaboratrices de l'AGEEFEP qui ont participé, le 7 novembre dernier, au phonothon annuel de l'Université de Montréal.

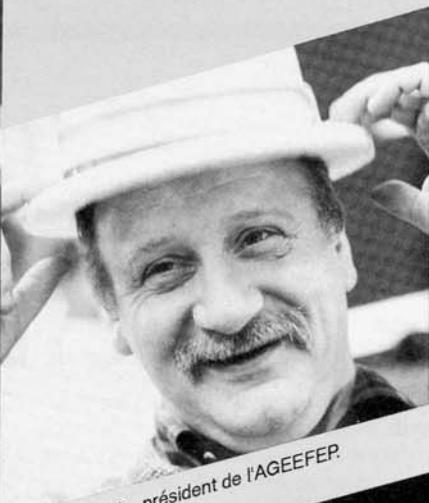
Baptisée opération Coup de fil, cette initiative du Fonds de développement de l'Université de Montréal était parrainée par Téléglobe Canada et elle vise bien sûr à diversifier les sources de financement de l'établissement afin d'en assurer la croissance. Depuis deux ans, chaque faculté qui participe à l'opération est autorisée à gérer les dons recueillis. On aura deviné que les troupes de l'AGEEFEP faisaient partie de l'équipe de sollicitateurs de la Faculté de l'éducation permanente.

Pour l'ensemble des facultés, quelque 400 sollicitateurs bénévoles ont participé au phonothon, qui s'est échelonné sur deux soirées. Ils ont recueilli 423 900\$ auprès de 6 536 souscripteurs; dans les deux cas, il s'agit de chiffres record.

Noblesse oblige, un président d'association est par la force des choses une personne convaincante, un bon vendeur. Le président de l'AGEEFEP, M. Robert Martin, n'a pas démenti sa réputation: le canotier qu'il porte avec fierté et élégance était réservé aux sollicitateurs les plus efficaces.



Mme Diane Michaud, membre du Conseil de direction.



M. Robert Martin, président de l'AGEEFEP.



M. Denis Sylvain, secrétaire général.



Mme Jocelyne Beaugregard, membre de l'AGEEFEP.



M. Christian Arseneault, vice-président aux affaires académiques.



M. Claude Garon, rédacteur en chef de Cité Éducative.



M. Laurent Spiriti, membre du Conseil de direction.



Mme Chantal Laplante, vice-présidente aux affaires étudiantes.

3 500 étudiant-e-s en septembre dernier

## LA GESTION DES SERVICES DE SANTÉ EST UN SECTEUR CLÉ DE LA FEP

**Claude Garon**

**I**mposants, les programmes de certificats en Gestion des services de santé de l'Université de Montréal le sont à plusieurs points de vue : par leur nombre d'étudiant-e-s — 3 500 en septembre dernier — et une courbe de

croissance qui n'a pas encore fléchi; par la clientèle visée — celle des cadres intermédiaires du vaste réseau québécois de la santé, des gens qui ont surtout appris leur métier sur le tas; par la rigueur et la richesse de l'encadrement — une faille présumée de plusieurs secteurs de la Faculté de l'éducation permanente; par la collaboration remarquable entre la FEP et le Département d'administration de la

santé de la Faculté de médecine, une collaboration interfacultaire ardemment souhaitée par les autorités de l'Université, mais qui se heurte souvent au poids de la tradition, à la lourdeur bureaucratique et aux fiefs de pouvoir.

Il y a peu de temps, en 1983, il n'en était pas ainsi : la FEP et le Département d'administration de la santé offraient chacun un Certificat en santé, respectivement en organisation des soins et éducation en sciences infirmières et en gestion d'hôpital. Environ 800 étudiants étaient inscrits au programme de la FEP, 150 à celui du Département. Plusieurs cours similaires étaient dispensés dans les deux programmes, qui étaient destinés à une clientèle relativement semblable. Le contenu et la structure des deux certificats devaient aussi être révisés. L'idée a germé de constituer un groupe de travail qui, au printemps de 1984, recommandait d'abolir les deux certificats et de les remplacer par deux certificats séquentiels en Gestion des services de santé.

Il existe toujours deux certificats, Gestion des services de santé I et II, mieux structurés, mieux encadrés; le contenu est aussi sans cesse révisé et il gravite autour de trois pôles majeurs : l'administration de la santé, le droit et les relations de travail. Cette année même, par exemple, six nouveaux cours se sont ajoutés : Systèmes d'information en santé, La fonction communication dans le système de santé au Québec, La dimension éthique dans les décisions des gestionnaires de la santé, Organisation du système des services de santé II, Planification stratégique dans le réseau de la santé et Méthodes d'analyse et de recherche en santé. Parallèlement, trois



*M. Jean-Claude Cloutier, le coordonnateur des programmes de Certificats en gestion des services de*

cours d'animation ont été fusionnés. Mais il y a plus : l'addition, possiblement à la rentrée de septembre 1989, d'un troisième certificat, Gestion des services de longue durée, un programme «ressenti comme une urgence dans le milieu de la santé», selon Mme Lise Boileau, responsable, depuis janvier 1987, des programmes de certificats en Gestion des services de santé au Département d'administration de la santé. On devine que ce besoin nouveau est directement relié à la démographie du Québec.

«L'idée que les certificats sont de la formation à rabais est en voie de disparition ici», affirme Mme Boileau. C'est que le Département d'administration de la santé de la Faculté de médecine bénéficie d'une solide compétence avec ses programmes de maîtrise (43 étudiant-e-s à temps plein et 99 à temps partiel en septembre 1988), de doctorat (49 étudiant-e-s) et un diplôme en administration sociale (150 étudiant-e-s), sans parler d'un important engagement dans la formation permanente des cadres du réseau. Le Département est également renommé pour sa recherche avec l'Équipe de recherche opérationnelle en santé (EROS) et le Groupe de recherche interdisciplinaire en santé (GRIS). Quoiqu'il soit restreint, huit professeurs réguliers et un professeur associé, le corps professoral participe à la définition des programmes et des cours de certificats, et à l'encadrement des chargé-e-s de cours; certains professeurs dispensent aussi sporadiquement des enseignements. Depuis cette année, par ailleurs, les étudiant-e-s doivent se soumettre à de nouvelles exigences : une connaissance adéquate du français et des mathématiques. Dans le premier cas, les résultats ont été plutôt catastrophiques avec moins de 15 % de réussite à l'examen. Un étudiant-e qui a échoué n'est pas exclu du programme; il devra cependant acquérir une connaissance suffisante du français pour obtenir son diplôme.

D'un autre côté, la popularité du programme, le plus important de la FEP, est liée à une forte demande sur le marché du travail. Si les universités forment, depuis plusieurs décennies, des cadres supérieurs dans l'admini-

nistration de la santé, il en était tout autrement des cadres intermédiaires, du moins jusqu'à récemment, qui n'avaient accès à aucune formation conçue pour eux et qui devaient donc apprendre leur métier sur le tas. Or, dans le contexte de déconcentration administrative, qui caractérise les établissements de santé et de services sociaux du Québec, les postes de cadres intermédiaires se sont multipliés au cours des dernières années. On en compte environ 10 000 au Québec, dont plus de la moitié dans la seule région de Montréal

Compte tenu de la nature de ce champ d'activité, on ne s'étonnera pas que les infirmières comptent pour 60 % de la clientèle; cette proportion était cependant de 95 % avant la restructuration de 1984. La tendance à la diversification de la clientèle est donc marquée. Aujourd'hui, les gens qui s'inscrivent

sont tout aussi bien des professionnels de la santé (radiologistes, physiothérapeutes, travailleurs sociaux, psychologues, etc.) que des techniciens, des médecins, des dentistes ou des membres du conseil d'administration d'un établissement de santé.

Forme-t-on trop de cadres intermédiaires, ne risque-t-on pas d'atteindre très vite le point de saturation? Ce sont sans doute les besoins du marché du travail qui décideront du sort de ces programmes à moyen ou à long terme. Dans le passé, la FEP a su s'adapter à l'évolution sociale. L'exemple des enseignant-e-s est très éloquent : ils ne constituent aujourd'hui que 4 % de la clientèle de la Faculté, dix fois moins que dans les années soixante-dix. Non seulement la FEP a-t-elle survécu à cette hémorragie, mais encore elle n'a cessé de croître.

*suite p.32*

*Mme Lise Boileau, responsable des programmes de Certificats en gestion des services de santé au Département d'administration de la santé.*



# UN MODÈLE D'INTÉGRATION

Au regard de la volonté des autorités de favoriser l'intégration de la Faculté de l'éducation permanente à l'ensemble de l'Université de Montréal, le modèle de collaboration et de partage des responsabilités mis au point pour les programmes de certificats de Gestion des services de la santé I et II semble tout à fait exemplaire.

La structure implantée il y a plus de quatre ans prévoit que tous les cours identifiés par les lettres ASA (administration de la santé) relèvent du Département d'administration de la santé de la Faculté de médecine. Quant à la FEP, elle conserve la gestion des cours interfacultaires et des dossiers des étudiant-e-s. «Tout cela paraît aujourd'hui anodin, mais il nous a fallu beaucoup de discussions pour faire accepter une structure où chacun des partenaires cédait à l'autre une part de ses responsabilités», se souvient M. Roger Gosselin, le directeur du Département d'administration de la santé.

Nommé directeur du Département en juin 1983, M. Gosselin n'a pas tardé à constater certaines lacunes du Certificat offert par son département. La réflexion de son homologue à la FEP, M. Jean-Claude Cloutier, en était sensiblement au même point. Un comité de travail est donc formé, où siègent des représentant-e-s des deux facultés mais aussi des membres des corporations professionnelles concernées. La lenteur proverbiale du processus décisionnel à l'Université sera cette fois réduite : entre février et septembre 1984, toutes les approbations sont acquises. «Nous prévoyions de 600 à 700 inscriptions, nous en avons eu 980 dès la première année», de rappeler M.

Cloutier. Parmi elles, beaucoup d'étudiant-e-s des anciens programmes qui disposaient d'un an pour s'inscrire aux nouveaux certificats sans perdre leurs unités antérieures.

Depuis, la croissance de la clientèle a été continue. Fait à noter, si l'on dénombre six programmes de 2e cycle en administration de la santé dans les universités canadiennes, l'Université

de Montréal est la seule en Amérique du Nord à offrir des programmes de certificats. Cependant, l'an prochain elle sera imitée par l'université de Dalhousie (Halifax), qui s'est fortement inspirée de l'U. de M. Et il est fréquent que des fonctionnaires de pays africains viennent ici pour enrichir leurs connaissances sur un des systèmes de santé le plus complet et le plus complexe au monde.

*M. Roger Gosselin, le directeur du Département d'administration de la santé de la Faculté de médecine.*





# DU CONCRET POUR ENRICHIR VOTRE FORMATION

Depuis maintenant cinq ans, le Centre étudiant de services aux collectivités, une initiative de la FAECUM, offre la possibilité aux étudiant-e-s de réaliser des projets dans le cadre de leurs cours. Une banque de 150 projets est mise à la disposition des professeur-e-s, des chargé-e-s de cours et des étudiant-e-s de l'Université. Ces projets proviennent d'organismes à but non lucratif et sont répartis dans une cinquantaine de disciplines, allant de l'histoire de l'art à la médecine en passant par l'anthro-

pologie et l'optométrie.

La réalisation d'un projet permet à l'étudiant-e de compléter sa formation tout en s'ouvrant aux réalités et aux besoins du monde communautaire. L'expérience ainsi acquise lui sera créditée dans un de ses cours.

Au fil des ans, l'initiative du C.E.S.C. s'est révélée un outil pédagogique très efficace. Qu'il s'agisse de cours comprenant des crédits pratiques, un as-

pect clinique ou d'intervention, des lectures dirigées, des travaux pratiques ou des stages, un projet du C.E.S.C. peut s'adapter à vos objectifs pédagogiques. Selon sa nature, chaque projet varie d'envergure, mais il ne peut en aucun cas s'échelonner sur plus d'une session.

## 50 PROJETS RÉALISÉS

L'an dernier, une cinquantaine de projets ont été réalisés dans 27 disciplines. Par exemple, des étudiants en architecture de paysage ont mis au point plusieurs plans d'aménagement d'un parc de la ville de Montréal pour le compte d'une association de garderies. D'autres ont réalisé un sondage, un diaporama ou ont organisé et animé une séance d'information. Certains autres étudiant-e-s ont créé un plan de communication ou un lexique, d'autres ont mis sur pied un centre de documentation ou ont réalisé un article pour une revue. Ces quelques cas démontrent que les projets sont très variés et qu'ils peuvent convenir à un grand nombre d'étudiant-e-s.

En consultant la banque du C.E.S.C., vous trouverez probablement un projet qui répondra à vos besoins et à vos attentes. La liste des projets par discipline est disponible au Centre étudiant de services aux collectivités, pavillon Jean-Brillant, local 1271, et aux secrétariats des départements et facultés. Les étudiant-e-s, professeur-e-s et chargé-e-s de cours qui désirent en savoir davantage peuvent également rejoindre les agents de projets du C.E.S.C., au numéro 343-5947.



**SERVICES ALIMENTAIRES DE QUALITÉ PRÉSENTS SUR LE CAMPUS**

Services de traiteur, banquets, buffets, bars, collation de grades (vin d'honneur) (Location de salle avec service seulement)

Menu disponible sur demande

**CANTINE DU CANADA LIMITÉE**  
C.P. 6128 Succ. «A», Montréal,  
Québec H3C 3J7  
Téléphone (514)343-7678

### UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

#### ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Cafétéria 1er plancher  
La Sandwicherie 1er plancher  
Café étudiant 2e plancher  
Café étudiant 6e plancher  
Distributrices automatiques 1er, 2e, 4e, 6e plancher

#### CENTRE COMMUNAUTAIRE :

Le Resto des Pyramides 3e plancher

#### PAVILLON JEAN-BRILLANT

Grande cafétéria 2e plancher  
Le Restaurant  
Le Cercle 2e plancher  
Le Comptoir 2e plancher  
Le Restaurant Pazzelli 1er plancher  
Le Stade d'hiver  
2550, boul. Édouard-Montpetit  
Le pavillon Marie-Victorin  
90, av. Vincent-d'Indy  
Le Pavillon principal E-3  
Le Pavillon principal U-1  
Le pavillon d'architecture  
5620, rue Darlington  
Le pavillon Marguerite d'Youville  
2375, ch. Côte Ste-Catherine  
Le pavillon des Sports  
2100, boul. Édouard-Montpetit

**RÉSERVATIONS**  
U. de M. 343-7678  
Poly 340-4844



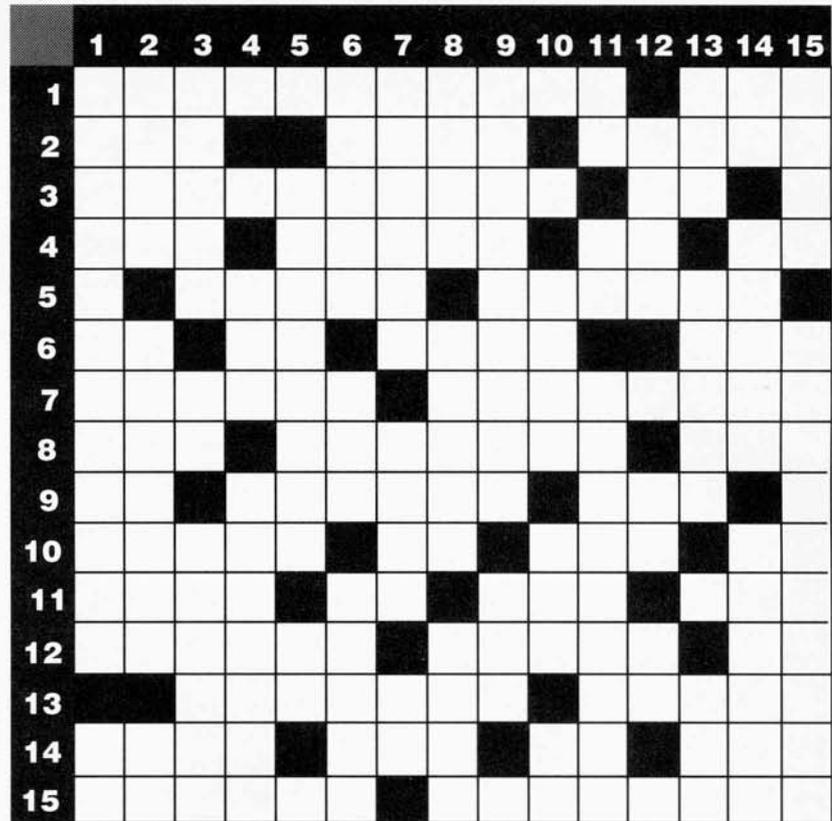
**PROCHAINE STATION: ÉDOUARD-MONTPETIT**

**... TERMINUS DES SPORTIFS**

**Laissez-vous TRANSPORTER!**

**CEPSUM**  
INFORMATION: 343-6150 ABONNEMENT: 343-6958

Université de Montréal  
Services aux étudiants  
Service des sports



## HORizontalement

- Qui n'est donc pas allé à l'Université de Montréal — Faculté de l'éducation permanente.
- Petit mot latin — Un drôle d'oiseau — Lieu de travail.
- Permet à tout le monde de s'exprimer — Pronom.
- Pour appeler — Sérieuse — Supposition — Démonstratif.
- Sorti de l'oeuf — Une aide qu'on ne refuse pas.
- Tour — S'enjambe facilement — Personne — Doit résister à la tension.
- Quand on en a besoin, on la fait tourner — Rationnel.
- Monnaie de compte de la Communauté européenne — Combustible — Trois fois.
- Astate — Elle est parfois profonde — Titre raccourci.
- Voix d'homme élevée — Terminaison — Joint — Romains.

- Impasses — Pour réparer un oubli — Exprime une constatation — Agile.
- Elle est humaine — Autrement dit — Mesure chinoise.
- Qui peut donc travailler — Père de Jacob.
- Qui n'ont aucune intelligence — Elle baisse quand il faut s'approcher — Conjonction — En passant par.
- Qui occupe un rang indéterminé, mais très grand — Fortement attaché.

## Verticalement

- On y donne des cours — Négation.
- Branche-mère de l'Oubangui — L'Université de Montréal en a un — Article.
- Elle voit très mal — Bouquiné — Huile essentielle.
- S'entend de loin — Elle n'est pas très simple.

- Lire attentivement — Note.
- Une maison qui ne peut pas brûler — Il est né à Tonnerre — Peut se dire d'un collègue.
- Cordage — Éculés — Feuilleté.
- Longue robe blanche — Classer — Hasard.
- Personne dont l'activité essentielle est celle de la pensée — Céréale.
- Cœur d'un cyclone tropical — Nul n'est censé l'ignorer — Interjection.
- D'un auxiliaire — Appris — Groupe d'étudiants travaillant sous la direction d'un enseignant.
- Le moment idéal pour étudier? — Pronom personnel — Soldat.
- Terme — Une famille de la FEP — Prière.
- Indique le temps — Entouré — Qui déplaît.
- Créateur — Diplôme universitaire.

Le sport d'élite à l'U. de M.

# LE NIVELLEMENT PAR LE BAS

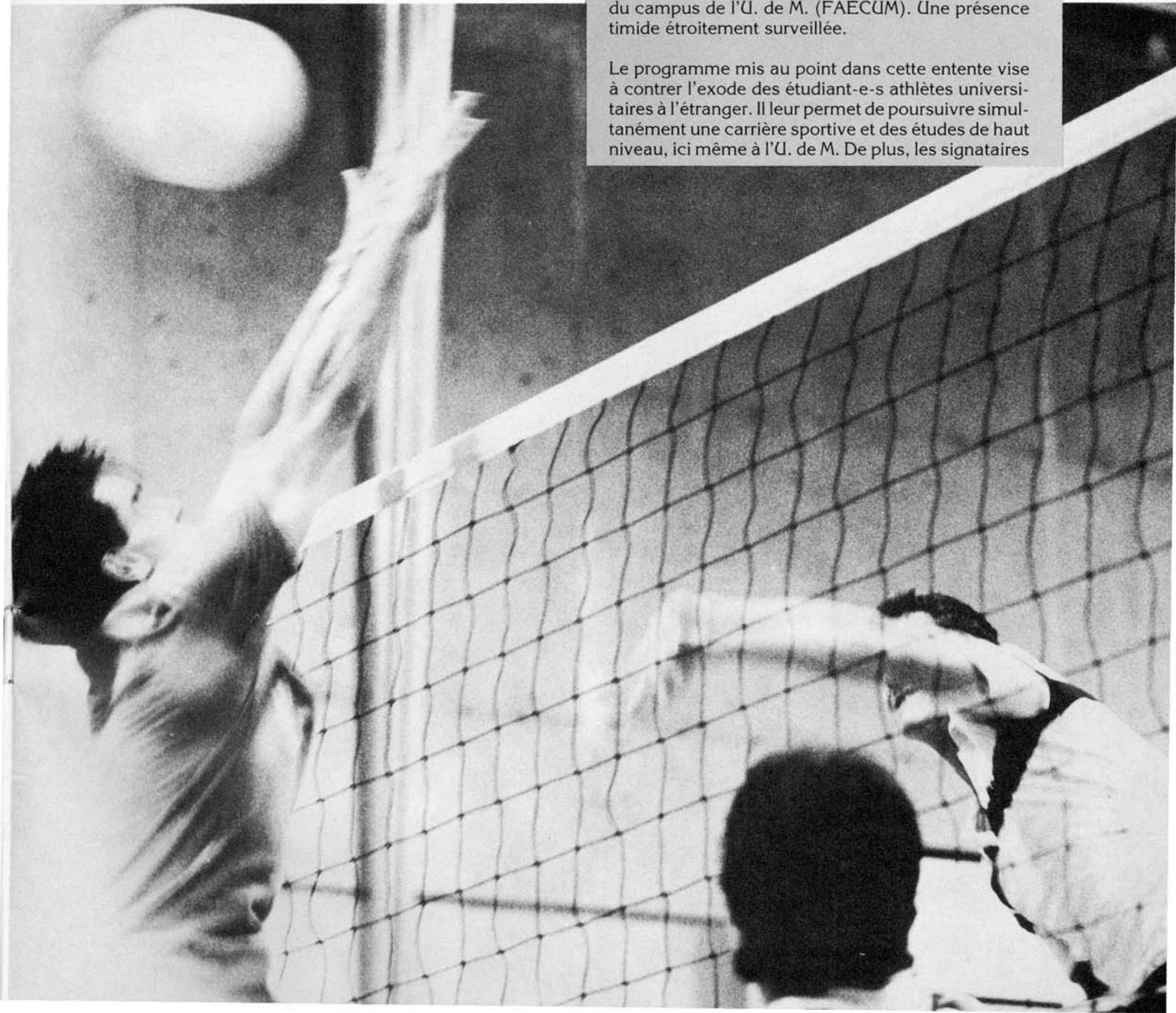
**Robert Thériault**

*A sa première année d'existence, l'équipe masculine de volleyball espère terminer la saison parmi les dix meilleures au Canada.*

**M**algré un discours similaire, les intervenants en sport d'excellence à l'Université de Montréal ne parlent pas le même langage. Il y a pourtant une lueur d'espoir à l'horizon.

Le club sportif d'élite de l'U. de M., Les Carabins (natation et volley-ball masculin), a pu voir le jour grâce à la signature, en 1985, d'une entente relative au sport d'excellence entre MM. Jean-Pierre Wallot, vice-recteur aux études, et Denis Marion, secrétaire général de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'U. de M. (FAECUM). Une présence timide étroitement surveillée.

Le programme mis au point dans cette entente vise à contrer l'exode des étudiant-e-s athlètes universitaires à l'étranger. Il leur permet de poursuivre simultanément une carrière sportive et des études de haut niveau, ici même à l'U. de M. De plus, les signataires





reconnaissent que le sport d'excellence doit être enchâssé dans la mission d'enseignement et de recherche propre à un établissement universitaire. Toutefois, ajoutent-ils, «les infrastructures et les coûts d'opération des programmes doivent être financés par des ressources extérieures aux Services aux étudiants de l'Université». Aujourd'hui, les acteurs ont changé. Les problèmes, eux, restent les mêmes.

#### **UNE LUEUR D'ESPOIR**

Pour plusieurs, dont M. René Simard, le nouveau vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, ce protocole d'entente nuit au retour du sport d'élite à l'U. de M. «Bien que je ne le remette pas en question, je le trouve limitatif. J'aurais aimé, comme c'est le cas dans certaines autres universités québécoises, qu'une partie du budget des SAE, les profits que génère le CEPSUM par exemple, soit consacrée au développement de nos étudiants-athlètes.» Cela dit, M. Simard reconnaît l'importance primordiale du sport de participation à l'U. de M.

La FAECUM ne semble pas sur la même longueur d'onde. «Le protocole n'empêche pas l'éclosion du sport

d'excellence, estime M. Gilles Grondin, l'actuel secrétaire général. Il importe plutôt de savoir si l'U. de M. veut vraiment développer ce volet d'excellence à l'intérieur de sa mission d'enseignement et de recherche, sans pour autant nuire au sport de participation qui est notre priorité.» De plus, M. Grondin réclame l'adoption d'une véritable politique universitaire de l'excellence sportive.

«Une question de volonté? réplique M. Simard avec étonnement. Que veut-on de plus? Au Service des sports, nous avons créé une grille d'analyse systématique en 19 points pour étudier les demandes de formation de nouvelles équipes. Nous avons le protocole, un commanditaire principal, Métro-Richelieu, qui finance en grande partie les deux équipes existantes, et le désir de passer à l'action. Peut-être que ce dossier n'est pas encore totalement connu des associations étudiantes. Pourtant...»

#### À L'ENTRAÎNEMENT

En dépit de ces divergences, le sport d'excellence survit à l'U. de M. et, malgré toutes les contraintes du protocole d'entente, le comité spécial des SAE fonctionne bien. L'équipe de natation

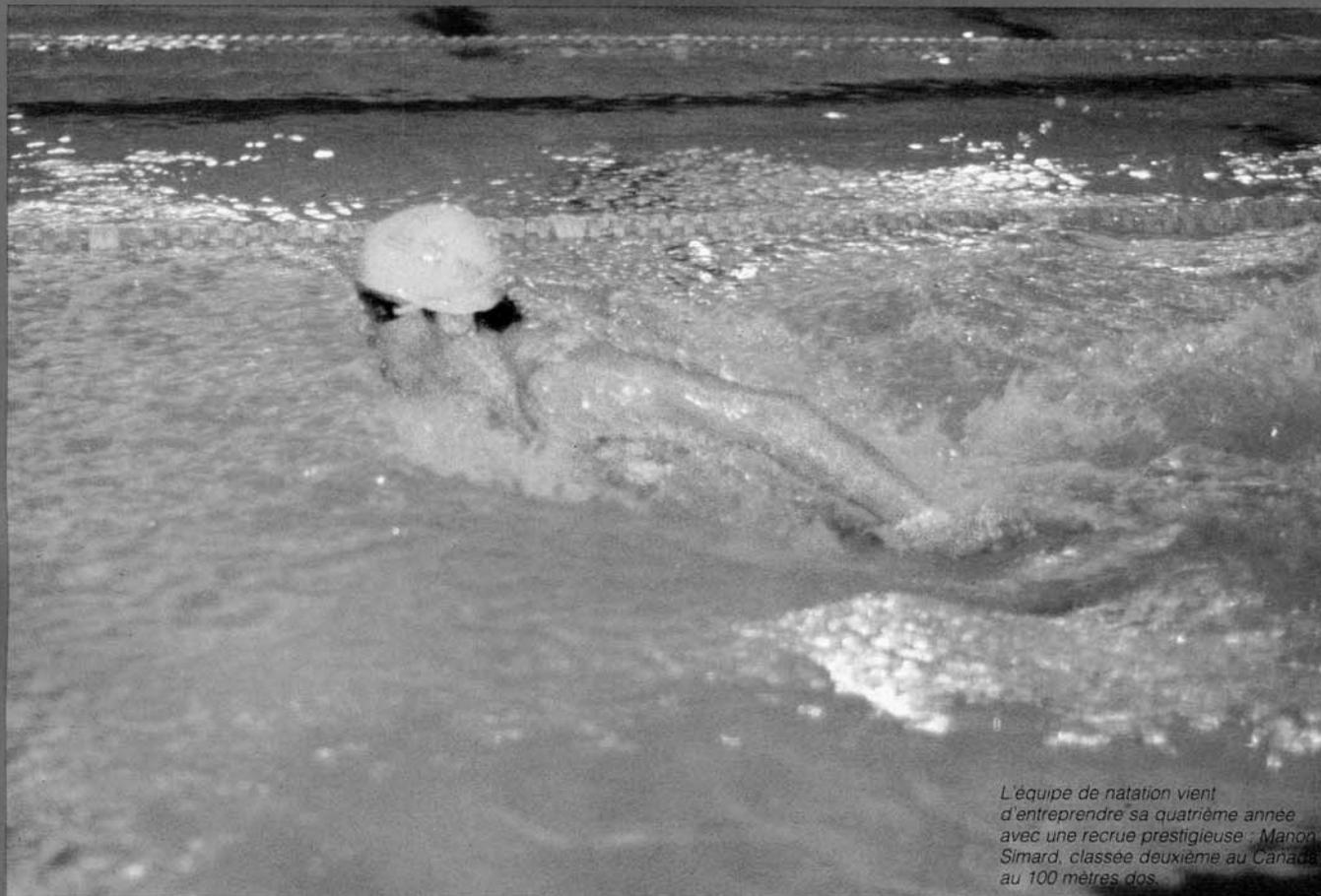
aussi; elle entreprend sa quatrième année avec une recrue prestigieuse, Manon Simard, actuellement classée deuxième au Canada au 100 mètres dos.

En volley-ball masculin, on sautille. L'équipe partage son entraînement (20 heures par semaine) entre le CEPSUM et le gymnase du Pensionnat du Saint-Nom-de-Marie, une école pour filles d'Outremont. «Notre équipe sera très compétitive dès la première année, estime Jean-François Deschênes, le président des Carabins. Avec le recrutement effectué chez les Celtiques de Montréal, l'équipe de l'heure dans le réseau privé québécois, nous espérons terminer parmi les 10 premiers au pays.»

Lorsqu'on parle de sport d'excellence à l'U. de M., il ne faut pas oublier l'importance sur la scène internationale du club d'escrime Les Mousquetaires de Montréal, qui a fourni la moitié des membres de l'équipe nationale d'escrime aux Jeux olympiques de Seoul. Ce club indépendant n'est toutefois qu'un locataire du CEPSUM. Présentement, le comité étudie la possibilité de créer, dès l'an prochain, une troisième d'équipe d'élite, en volley-ball féminin.

Métro-Richelieu, le commanditaire officiel (40 000 \$ pour trois ans) des deux équipes de l'U. de M., s'engage à verser 10 000 \$ de plus, au cours des deux prochaines années, si ce troisième club voit le jour. Cette filiale du groupe Méridév distribue aussi des bourses de perfectionnement. Une somme de 4000\$ a ainsi été répartie entre cinq étudiante-s-athlètes de l'Université : Sophie Plante, Lucie Turcotte et Jacques Jodoin, du club de natation, ont reçu 1000\$ chacun; au volley-ball, Daniel Dupré et Éric Guimond se sont partagé l'autre 1 000 \$. «Nous avons choisi l'Université de Montréal, déclare Mme Sophie Plante, parce qu'elle comblait nos attentes tant au point de vue sportif que scolaire. Nous espérons que d'autres athlètes, dans un avenir rapproché, profiteront de ces bourses.»

Le débat est loin d'être clos. Le sport d'excellence ne doit pas être englouti par le sport de participation, car l'un ne va pas sans l'autre. Pour certain-e-s du moins, la compétition de haut niveau reste et restera toujours l'aboutissement logique d'une pratique sportive qui commence à la base. Nier ce fait confinerait le sport d'excellence à la peau de chagrin qu'il est devenu au fil des années.



L'équipe de natation vient d'entreprendre sa quatrième année avec une recrue prestigieuse : Manon Simard, classée deuxième au Canada au 100 mètres dos.



À chaque début d'année le scepticisme m'envahit. Non, 1989 ne me verra sûrement pas gagner le gros lot de la 6/49. Je ne crois pas obtenir le poste de directeur du conseil d'administration d'Exxon non plus. À vrai dire, il ne m'arrivera pas grand-chose de spécial en 1989. D'ailleurs, à part les naissances, les morts et le virus du sida, vous continuerez tous votre train-train quotidien.

En revanche, la fin du millénaire fait grandir en moi le germe de la spiritualité. C'est pour cette raison que les prophéties de Nostradamus sont devenues mon livre de chevet. Ne riez pas, car ce grand homme, ce saint homme, avait tout prévu; même votre réaction: «...sous les oiseaux de fer, les hommes au cœur de pierre se foutront de ma gueule...». Or, j'ai décidé de vous faire partager avec moi les prévisions «nostradamiques» pour la prochaine année.

«... la grosse guenille à Bouddha laissera le lys se faner car l'alliance démoniaque l'aveuglera. Partout dans la prairie les démons brandiront leurs étendards et les 101 lys merveilleux prendront une maudite débarque...»

Ce passage n'est pas sans rappeler le conflit sur l'affichage français qui se vit en ce moment au Québec. On peut en conclure que la langue de Molière perdra encore un peu plus de vigueur dans notre belle province en 1989.

«... la main de Dieu s'abattra sur les disciples du temple du savoir; les affamera; les poussera dans le gouffre des usuriers. Son plan Divin rongera les cœurs impurs de vouloir connaître la vérité...»

Selon Nostradamus l'honorable (hum...) Claude Ryan va mettre en

vigueur une réforme du régime des prêts et bourses, associée à un dégel des droits de scolarité. Ce sera le début de plusieurs années de vache maigre pour les étudiants postsecondaires. Des années qui s'éterniseront jusqu'au remboursement intégral des prêts gouvernementaux : dans 25 ans. Je vous l'accorde, ici, notre prophète Michel de Nostre-Dame ne nous apprend rien de bien surprenant.

«... sur la terre touchant aux deux océans, l'eau se changera en vin et la terre empoisonnera. Au royaume des grands hivers, l'homme au menton sera fait roi. Avec la bête, il professera pour les unions libertines. La bête posant le pied sur la grande terre écrasera l'homme de bonne volonté...»

Tristement. Le Canada, où la pluie est acidifiée par son voisin du Sud, sera dirigé cette année par un premier ministre qui, au lieu d'essayer d'enrayer la pollution, va s'associer plus étroitement avec les USA pour s'assurer de la mort de plusieurs PME dans son pays.

«... les écus ne s'envoleront plus; le roi du berger, l'oncle breton, les prénoms masculin et féminin, puis l'alpha et l'oméga sauront être généreux envers l'humain affamé...»

Ici, aucun doute possible. Nous aurons encore droit, en 1989, aux nombreux spéciaux des différentes chaînes de restaurants. Burger King avec un bon Whopper c'est bon»; McDonald et ses deux cheeseburgers pour le prix d'un; Harvey's et Wendy's avec leurs céréales au prix du bœuf, ainsi que A&W représentée par son ours bienveillant.

«... mon seigneur n'a qu'une maison, sa toiture dorée illuminera les étoiles, le tonnerre éclatera et le monde s'engouffrera et... Ah pis fuck off!»

Ce passage me laisse pantois. J'avoue que je ne comprends pas trop sa signification. Serait-ce que Nostradamus allait prévoir la fin du monde et qu'il a décidé de nous laisser un petit sursis? On verra cette année.

«... 333 années se seront écoulées depuis cette minute où je laisse ma plume me guider. Ne soyez point crédules aux paroles des gentilshommes vous promettant la paix. Le sang, comme l'encre, continuera à couler autour du minaret...»

Évidemment, tout bon voyant se doit d'être moralisateur. Nostradamus eut la bonté, en 1555, en écrivant Centuries, de penser à nous faire chier avec les astrologiques conflits au Proche-Orient. Malgré tout le respect que je lui dois, il aurait pu prévoir l'avènement des médias et leur bombardement de reportages sur le sujet. Je lui laisse quand même le bénéfice du doute, car à cette époque l'imprimerie n'en était qu'à ses balbutiements.

Un dernier passage encore, avant que je parte souper avec Jacques Languirand :

«... bible glacée, bible du savoir, toi l'instrument de l'infâme Monécourante, sur mon âme tu déblatèreras des âneries pour satisfaire ta soif de l'»

Bon, c'est assez pour ce passage-là. J'ai rien compris, pis vous autres non plus. OK là!

Jean-Claude Sabourin

*Black*

A black and white photograph showing a close-up of a person's waist. They are wearing dark, shiny, possibly leather or vinyl, pants. A label is attached to the waistband, featuring the word "Black" written in a white, elegant cursive script. The label has a decorative border. The lighting is dramatic, highlighting the texture and sheen of the fabric.



Université de Montréal  
Faculté de l'éducation permanente

# LES COURS TÉLÉVISÉS DE LA FACULTÉ

**ASA 1000D**

## ORGANISATION DU SYSTÈME DES SERVICES DE SANTÉ

Pour une meilleure connaissance du rôle et du fonctionnement des établissements de santé.

Cours offert conjointement avec le Département d'administration de la santé de la Faculté de médecine.

**ASA 2100D**

## PLANIFICATION ET CONTRÔLE BUDGÉTAIRE

Pour un rendement supérieur grâce à l'information sur le processus de budgétisation, la planification et le contrôle, les coûts et le financement des services de santé.

Cours offert conjointement avec le Département d'administration de la santé de la Faculté de médecine.

**PBT 3210**

## CHOIX ET UTILISATION DES MÉDIAS

Pour élaborer des stratégies d'interventions publicitaires efficaces.

Renseignements:  
343-6090



**APPRENDRE  
POUR AGIR**